

**!! DO NOT CITE OR QUOTE!!  
!! WORK IN PROGRESS!!**

---

Ivan De Carlo

# Réinterpréter la confiance en termes configurationnels

Extraits préparés pour le Déjeuner Sociologique du  
22 novembre 2012

Tirés de  
**Les interdépendances de la confiance**  
Une approche configurationnelle des liens sociaux

**Manuscrit de thèse en préparation**

sous la direction du professeur  
Eric D. Widmer

Département de sociologie  
Faculté des sciences économiques et sociales  
Université de Genève



# Table des matières

<b>Contenu et forme</b>	<b>1</b>
<b>1 Théories de la confiance</b>	<b>3</b>
1.1 La nécessité de la confiance dans les sociétés complexes . . .	3
1.1.1 La confiance comme réduction de la complexité . . . .	4
1.1.2 La confiance entre savoir et non-savoir . . . . .	11
1.2 Définition de la confiance . . . . .	14
1.2.1 Cinq caractéristiques . . . . .	14
1.2.2 Deux difficultés . . . . .	17
1.3 Ordres explicatifs de la confiance . . . . .	23
1.3.1 L'ordre explicatif individuel . . . . .	24
1.3.2 L'ordre explicatif sociétal . . . . .	24
<b>2 Réinterpréter la confiance en termes configurationnels</b>	<b>25</b>
2.1 La <i>configuration éliassienne</i> : chaînes et processus d'interdépendance . . . . .	26
2.1.1 La métaphore du jeu . . . . .	27
2.1.2 Les chaînes d'interdépendance . . . . .	29
2.1.3 Le processus de changement . . . . .	31
2.1.4 Limites et potentialités . . . . .	32
2.2 Une théorie sociohistorique des situations sociales . . . . .	35
2.2.1 Formes sociales en évolution . . . . .	37
2.2.2 Cadres de l'expérience et formules . . . . .	40
2.2.3 Synthèse et premières interprétations de la confiance .	46
2.3 La configuration : dynamiques de réseau et structurations . .	46
2.3.1 Réseaux d'interdépendances . . . . .	46
2.3.2 Sphères de participation sociale . . . . .	46
2.4 La confiance comme positionnement social . . . . .	46
<b>Références</b>	<b>47</b>



# Contenu et forme

Ma thèse vise à fournir des nouvelles interprétations du fonctionnement de la confiance et à comprendre quels sont ses déterminants dans une approche configurationnelle. Le concept de configuration sera opérationnalisé selon ses deux dimensions principales : le processus de changement et les réseaux d'interdépendances. La structure envisagée de la thèse est la suivante : le premier chapitre passe en revue les principales théories sociologiques de la confiance ; le deuxième chapitre propose une réinterprétation de la confiance à travers l'approche configurationnelle et débouche sur une série de questions de recherche et hypothèses ; le troisième chapitre discute les outils de mesure empiriques de la confiance ; le quatrième chapitre analyse l'effet du changement social sur la confiance par le biais de l'étude des niveaux de confiance de différentes cohortes de naissance ; le cinquième chapitre s'intéresse aux effets des réseaux d'interdépendances sur la confiance, grâce à l'étude des niveaux et des types de confiance développés par des individus avec des réseaux de relations interpersonnelles de différente nature (selon leur composition, structuration, etc.).

Une difficulté théorique caractérise les études du phénomène de la confiance en sociologie : l'articulation entre approches explicatives micro-sociologiques et approches explicatives macro-sociologiques. Dans les chapitres théoriques, cette question sera explicitement traitée pour montrer que l'approche configurationnelle peut y donner une réponse pertinente et originale.

Les extraits présentés sont tirés des deux premiers chapitres. Je discute deux questions théoriques. La première concerne l'importance de la confiance dans les sociétés contemporaines. La deuxième concerne la pertinence de l'approche configurationnelle dans l'étude de la confiance.

Les pages qui suivent sont tirées d'un manuscrit de thèse en préparation. Elles sont en évolution constante depuis quelque mois et le sont aussi maintenant, au moment même de cette lecture. Elles ont déjà bénéficié des relectures de plusieurs personnes, j'en remercie deux : Stefano Losa et Alexandre Pillonel<sup>1</sup>.

---

1. Je suis par contre le seul responsable des fautes et des erreurs qui figurent dans le texte, ainsi que de sa forme (des larges portions de texte sont absentes).

## 2 *Les interdépendances de la confiance*

# Chapitre 1

## Théories de la confiance

Les travaux qui essaient de déconstruire l'histoire du concept de la confiance et de le définir sont devenus innombrables. Simmel et Luhmann sont parmi les auteurs qui fondent l'approche sociologique de la confiance (Möllering, 2001). Dans la section 1.1, une relecture des théories de la confiance des deux auteurs nous permettra de comprendre l'importance de la confiance dans nos sociétés complexes. Dans la section 1.2, nous donnerons une définition de la confiance en cinq points et nous en discuterons deux difficultés. Ces dernières nous serviront pour comprendre la nécessité d'un cadre théorique intégré. Dans la section 1.3, la différenciation des ordres explicatifs mobilisés dans les théories de la confiance guidera néanmoins une revue des analyses *micro*- et analyses *macro*-sociologiques de la confiance. En conclusion du chapitre, une synthèse des types de confiance que la revue de la littérature aura fait émerger, ainsi qu'une revue de principales questions de recherche ouvertes dans la littérature, nous offrira encore une fois l'occasion de montrer la nécessité d'une approche capable d'articuler les approches micro et macro-sociologiques, traitée dans le deuxième chapitre de cette thèse.

### 1.1 La nécessité de la confiance dans les sociétés complexes

Thématique peut-être secondaire dans l'œuvre de Simmel, la confiance est pour lui une des forces de *socialisation* les plus importantes dans la société. Très centrale dans le cadre de la théorie des systèmes, pour Niklas Luhmann, elle permet de réduire la complexité du monde social. Dans les sections qui suivent, nous entreprenons une tentative de rapprochement de ces deux auteurs qui sont souvent considérés comme appartenant à des perspectives sociologiques antithétiques. Ils décrivent en effet de manière

analogue la confiance comme un phénomène fondamental pour la vie sociale dans les sociétés complexes.

Intéressés aux dynamiques de la modernité, Simmel et Luhmann mettent au centre de l'analyse les dispositifs que les hommes mettent en place pour gérer l'inconnu, qui devient de plus en plus important dans les vies humaines, lors du passage de la pré-modernité à la modernité<sup>1</sup>. L'absence d'informations de première main comme conséquence de la distance accrue entre des individus interdépendants impose des médias de communication généralisés (la confiance, l'argent, etc.) : la confiance intervient donc comme lien entre les individus ainsi qu'entre l'individu et un système social complexe.

### 1.1.1 La confiance comme réduction de la complexité

En introduisant son analyse de la confiance, Luhmann (2006) spécifie que les analyses fonctionnalistes s'intéressent à résoudre le problème de la stabilité des systèmes. La problématisation ne se fait donc en partant de l'empirie, ni à travers des méthodes positivistes inductives ou déductives recherchant des lois générales, mais, avec les mots de Luhmann, dans une perspective plus heuristique.

Le premier chapitre de l'ouvrage *La confiance. Un mécanisme de réduction de la complexité sociale* (Luhmann, 2006) pose les jalons de la discussion en considérant la complexité sociale comme un problème qui doit être résolu. L'objet d'étude de la recherche fonctionnelle est le système. Ce dernier étant par définition ouvert à toute possibilité, il dévoile le problème de référence de l'analyse fonctionnelle : la complexité. Le système a un potentiel illimité de complexité, d'élargissement de l'univers du possible, qui le déstabilise. Le monde est donc complexe à cause du nombre infini de ses possibilités. De ce fait, quelque soit la nature d'un système, celui-ci doit procéder à une sélection d'éléments environnementaux pertinents pour sa fonction et sa reproduction. Cette réduction produit de l'ordre et de la stabilité.

Puisque la complexité « transcende la différence entre systèmes psychiques et systèmes sociaux »<sup>2</sup>, Luhmann préconise « un langage théorique plus général utilisant les concepts de système, de fonction et de complexité

---

1. Les théories de Luhmann peuvent aussi être considérées post-modernistes. Nous parlerons de la société contemporaine sans distinguer entre *modernité avancée* et *post-modernité*.

2. Dans la terminologie de Luhmann, l'individu correspond à un système, le « système psychique ». Si on considère les écrits de Luhmann, la référence aux individus est encore présente dans l'œuvre de publié pour la première fois en 1968 dédiée à la confiance (Luhmann, 2006) ; elle disparaîtra dans les travaux ultérieurs pour laisser la place aux « systèmes psychiques ». L'ouvrage de 1968 peut d'ailleurs être encore considéré en dialogue directe avec les travaux des sociologues américains Parsons, Goffman et Garfinkel (cf. la « Préface » de Lukas K. Sosoe à Luhmann (2006)).



d'une manière si abstraite qu'ils puissent être interprétés aussi bien de manière psychologique que sociologique » (Luhmann, 2006, p. 4). En cela, il compare sa démarche à celle entreprise par Parsons dans sa théorie de la structure sociale. Cette dernière contribue en effet largement à la réduction de la complexité sociale en permettant aux agents de se fier à leurs propres attentes. Dès lors, la structure sociale ne constitue pas la finalité visée par une action, mais elle permet au contraire à l'action d'avoir lieu.

Luhmann (2001) construit son propos à partir de la définition de la familiarité (« familiarity »), dans laquelle s'ancre tout mécanisme de confiance. L'individu a la tendance anthropologique à la distinction entre ce qui est familier, connu, et ce qui n'est pas familier, inconnu (Luhmann, 2001). Traditionnellement, l'individu réglait le rapport entre non familier et familier à travers les symboles de type religieux (une « cosmologie »). Les symboles religieux permettaient la distinction entre bien et mal et donc entre familier et non familier dans une réalité sociale basée sur l'expérience directe de l'individu. Le symbole était donc un moyen pour faire rentrer le non familier dans l'ordre du familier. À l'époque moderne, par un glissement du « cosmologique » au « technologique », l'information potentiellement à disposition de l'individu s'est accrue et touche aussi des domaines lointains de la réalité directement connue par l'individu : la limite entre familier et non familier est plus floue et la catégorie de risque émerge comme un fait inévitable de la vie courante. C'est dans le champ de la familiarité que la confiance devient une solution aux problèmes de la contingence (le risque) et de la vulnérabilité des relations typiques de nos sociétés complexes.

La catégorie de risque a en effet émergé pour indiquer que les résultats inattendus des actions peuvent être aussi les conséquences de décisions humaines (les nôtres, mais aussi de personnes lointaines) et non plus seulement la partie d'une cosmologie ou l'expression de la volonté d'un Dieu. Par conséquent, la confiance rentre dans la vie de tous les jours pour faire face au risque : elle est un élément du domaine familier et grâce, non plus à des symboles religieux, mais à des représentations symboliques liées à des événements ou à des situations contingentes (Luhmann, 2001) l'individu place sa confiance pour dépasser la situation de risque. La situation de familiarité avec ses limites et ses conditions de risque sert donc de base aux différents usages de la confiance.

Luhmann distingue également entre *confiance assurée* et *confiance décidée*, dans le texte original en anglais : « confidence » et « trust ». La distinction entre la première et la seconde se fait sur la base de la perception individuelle de l'agir des autres et de l'engagement individuel dans l'action. Dans la situation de confiance assurée, l'individu qui agit a une attente claire sur les actions des autres et sur les événements contingents (Luhmann, 2001). Puisque la déception de ces attentes est rarement ou diffi-

cilement considérée comme possible, cette situation représenterait la condition de base pour la vie sociale. Sans cette base les acteurs seraient en effet paralysés et vivraient dans un état d'incertitude permanente. La situation de confiance décidée prévoit par contre l'engagement de l'acteur dans une interaction comportant une situation de risque reconnu : « Si vous choisissez une action de préférence à d'autres, en dépit de la possibilité d'être déçu par l'action des autres, vous définissez la situation comme une situation de confiance décidée. » (Luhmann, 2006, p. 11).

Dans le société complexes, la confiance trouve donc son utilité puisqu'elle se déploie dans l'interaction (la zone de familiarité) entre les systèmes psychiques, les individus, et leur environnement constitué d'autres systèmes englobés dans le système social.

Les mécanismes de la confiance assurée agissent face aux événements contingents mais les attentes dans ces situations sont rarement déçues. Ces événements représentent aussi des situations dans lesquelles on n'a que peu ou pas d'alternatives et en cas de déception de nos attentes on réagira avec des attributions externes (au système psychique). En ce sens, pour Luhmann(2001), le système politique et le droit contrôlent la distinction entre les acteurs qui sont source ou victime de déception comme réflexion pré-adaptative et mesure de protection de la déception causée par l'action sociale des acteurs dans le système. Pour le maintien de la confiance assurée, l'acteur devra seulement rester arrêté dans une position dans le système social.

La situation de confiance décidée dépend par contre du risque qui émerge comme composante de la décision d'agir de l'acteur (système psychique) et les attributions en cas de déception seront internes(Luhmann, 2001).

« L'action se définit en relation avec un risque particulier comme une possibilité externe (future), quoique en même temps le risque soit inhérent à l'action et n'existe que si l'acteur choisit de s'exposer à l'éventualité de conséquences malheureuses et de faire confiance. » (Luhmann, 2001, p. 19)

Les mécanismes de la confiance décidée agissent face aux événements contingents dans des situations d'interaction avec d'autres individus et les attentes peuvent donc être plus facilement déçues.

Luhmann construit un modèle séquentiel qui distingue des phases de la confiance : la familiarité établit (consciemment ou inconsciemment pour l'acteur) les limites du système de référence ; l'acteur trouve une position sécurisée à l'intérieur du système social à travers les mécanismes de la confiance assurée et agit en assumant des risques à travers la confiance décidée. La confiance est utilisée comme alternative à la prédiction, en réduisant ainsi la complexité de la réalité sociale et finalement le risque.

Le passage de la confiance assuré à la confiance décidée correspond à l'abandon d'un cadre présent construit sur des « orientations instrumentales [qui] se rapportent à des fins » (Luhmann, 2006, p. 14), c'est-à-dire une rationalité de système structurellement garantie, pour se projeter dans un futur proche à travers des « orientations expressives »<sup>3</sup>. La situation de confiance décidée se distingue donc selon Luhmann du simple calcul rationnel puisque la déception pourrait être plus grande que l'avantage souhaité :

« Toutes les planifications et tous les calculs préalables des présents à venir, toutes orientations indirectes, transmises sur une longue période et conçues de manière détournée demeurent problématiques dans la perspective de la confiance et elles ont besoin de se rapporter à un futur présent dans lequel elles doivent s'arrimer. La croissance de la complexité de telles planifications rend nécessaire dans la même proportion un report des satisfactions et des décisions, car leur planification temporelle et les échéances qui leur sont propres n'offrent aucun équivalent de la certitude » (Luhmann, 2001, pp. 13-14)

La confiance décidée trouve néanmoins des bases : d'une part avec la stabilisation de relations sentimentales qui «tentent [...] de s'immuniser contre toute réfutation »(Luhmann, 2006, p. 95) ; d'autre part, dans l'optique de « l'évolution civisationnelle » (Luhmann, 2006, p. 96), c'est-à-dire l'élargissement des groupes sociaux et des possibilités d'interaction avec un nombre croissant d'individus et de systèmes pour lesquels on ne peut pas prouver de sentiments, avec « *l'assurance d'une auto-présentation sociale* »<sup>4</sup> (Luhmann, 2006, p. 95).

La confiance, en réponse au risque, et la différenciation entre *confiance assurée* et *confiance décidée* sont donc pour Luhmann des particularités des sociétés modernes et ceci pour deux raisons. Premièrement, avec la diffusion du savoir la différence entre non familier et familier devient floue et tend à se déplacer constamment. Les symboles religieux qui permettaient, dans les termes de Luhmann, la réintroduction du non familier dans le familier avec la distinction entre bien et mal ont perdu leur efficacité et ont été remplacés, étant donné l'accroissement des intérêts particuliers par rapports à ceux de la collectivité dans le système social, par la question de savoir si la

---

3. Dans une intéressante note en bas de page à un passage portant sur le thème de l'étude des petits groupes, Luhmann (2006, p. 14) est en accord avec la perspective éliásienne (qui rejette la distinction entre individu et société, cf. section 2.1) en appuyant l'idée que l'étude des besoins individuels doit se faire en même temps que l'étude de leur rôle dans un groupe.

4. Harrison White (2011) parle de la similarité entre cette idée et son idée *d'identités* à la recherche de *contrôle* (appuis sociaux), pour un synthèse voir Grossetti et Godart (2007).

connaissance et le pouvoir sont utilisés de manière positive ou négative par les individus. Par conséquent, la confiance devient la clé du problème : elle est nécessaire justement puisque l'absence de connaissance sur les autres est fréquente. Deuxièmement, le changement de type de différenciation sociale, avec le passage de la stratification à la différenciation fonctionnelle, fait que les individus doivent être insérés dans plusieurs sous-systèmes à la fois et non dans un seul cadre social. Ces nouvelles conditions font que la confiance décidée reste nécessaire au niveau des relations interpersonnelles. Par contre, au niveau de la participation au système fonctionnel, à travers l'économie ou la politique par exemple, il n'est plus question de confiance décidée mais de confiance assurée.

La présence de la confiance (assurée et décidée) stabilise donc le système vers un état de coopération <sup>5</sup> Luhmann (2001, p. 29-30) à ce propos écrit :

« [...] un manque de confiance assurée et un besoin de confiance décidée peuvent-ils former un cercle vicieux. Un système, qu'il soit économique, légal ou politique, requiert la confiance décidée comme condition *input*. Sans cette confiance, il ne peut pas stimuler des activités de soutien (*supportive activities*) dans des situations d'incertitude ou de risque. »

La complémentarité des deux types de confiance est extrêmement importante : un système ou un sous-système nécessitent de la confiance décidée pour fonctionner correctement <sup>6</sup>, puisque la confiance assurée, fournie par le système stable, trouve son origine dans la confiance décidée. Le manque de confiance décidée amène les individus à ne pas agir : « Il réduit la gamme des possibilités d'action rationnelle. Il empêche, par exemple, de se soigner à temps. Il empêche par-dessus tout investissement de capitaux sous des conditions d'incertitude et de risque. Il peut conduire à une vie dérégulée sur le plan moral [...] » (Luhmann, 2001, p. 30). Dans ces conditions, le système peut se réduire et ne plus être capable de se maintenir.

De la même manière l'absence de confiance assurée

« [...] provoque un sentiment de désaffection ; il conduit éventuellement à se retirer dans un univers restreint, aux dimensions purement locales, ou encore à aspirer à une vie indépendante, fut-elle modeste ; il engendre aussi de nouvelles formes d'« auto-génèse », des attitudes fondamentalistes ou d'autres formes de

---

5. De manière complémentaire la méfiance serait aussi fonctionnelle et utile à la stabilité du système, mais dans un état d'atomisme, aliénation et anomie (Barber, 1983 ; Lewis & Weigert, 1985).

6. Luhmann attire aussi l'attention sur le fait que le système lui-même, ses « propriétés structurales et opérationnelles », peut dégrader les conditions de production de la confiance décidée.

milieux et de « mondes vécus » retotalisants. » (Luhmann, 2001, p. 30)

La stabilité du système social dans un état de coopération semble bel et bien être le but de la confiance. Dans la « boucle fonctionnelle » et malgré elle, Luhmann (2001, 2006) donne une importance particulière à la confiance assurée en tant que première condition de support au système : « ce dernier, à son tour, permet et stabilise la capacité d'action des individus basée entre autre sur la confiance décidée. Ces même individus trouvent, grâce à la confiance, des possibilités accrues d'action. »<sup>7</sup>.

La conceptualisation de la confiance à l'intérieur de l'approche de Luhmann s'attarde sur l'explication des fonctions utiles aux systèmes au sein d'une théorie de portée très générale. Certes suggestif, ce niveau d'abstraction nécessite néanmoins la transposition de plusieurs éléments théoriques dans des cadres conceptuels plus simples afin d'être ensuite opérationnalisables. À la suite de Luhmann et avec des références directes à l'œuvre de Talcot Parsons (1973), l'approche systémique de la confiance est continué par Bernard Barber (1983) dans son livre *The Logic and Limit of Trust*. Dans le cadre d'une ample analyse de la société Américaine et en essayant de clarifier les significations et les utilisations du concept de confiance, Barber (p. 9 1983) présente l'idée selon laquelle les attentes des acteurs en sont l'ingrédient de base :

« All social interactions are an endless process of acting upon expectations, which are part cognitive, part emotional, and part moral. The expectations build up into a variety of processes and structure that can be discerned by the actors themselves and by outside observers. These structures – roles like wife, lawyer, and politician ; systems like family or government – are useful shorthand ways of referring to complex patterns of expectations among actors. »

De manière analogue et complémentaire à Luhmann (2001, 2006) qui définit la confiance comme une alternative fonctionnelle à la prévision permettant de réduire le risque liée à la complexité sociale, Barber (1983, p. 9)

---

7. La lecture que Luhmann fait du libéralisme économique et politique illustre les dangers d'un déséquilibre entre les deux types de confiance : « [...] le libéralisme économique et politique essaie de faire passer les attentes du rang de la confiance assurée à celui de la confiance décidée. En insistant sur la liberté de choix, le libéralisme met l'accent sur la responsabilité individuelle en matière de décision entre confiance et méfiance vis-à-vis des politiciens, des partis, des biens, des firmes, du personnel, du crédit etc. Et il néglige les problèmes d'attribution ainsi que la grande quantité de confiance assurée requise pour participer au système. Recourir à la confiance décidée implique de mobiliser des engagements et des activités, d'accroître le champ et le degré de participation. » (Luhmann, 2006, p. 14)

énumère trois types d'attentes (*expectations*) envers le futur qui mobilisent la confiance. De la plus générale à la plus spécifique il s'agit de :

- « expectation of persistence and fulfillment of the natural and the moral social orders » ;
- « expectation of technically competent role performance from those involved with us in social relationships and systems » ;
- « expectation that partners in interaction will carry out their fiduciary obligation and responsibilities, that is, their duties in certain situations to place others' interests before their own ».

Les trois types d'attentes ainsi définis appellent à des explications très différentes de l'origine de la confiance.

La première explication tient à l'ordre naturel et à l'ordre social et moral. L'*ordre naturel* fait référence au rapport à l'environnement et plus généralement à la dimension écologique de la vie humaine<sup>8</sup>. La confiance est l'attente que notre rapport à l'environnement physique autour de nous soit assez stable pour nous garantir l'existence et des repères pour l'action. L'*ordre social et moral* fait référence à l'environnement social sur lequel la vie humaine se fonde. La « familiarité » dans les termes de Luhmann. La confiance est dans ce cas une attente envers un rapport aux autres et un rapport entre les autres qui nous permet l'existence sociale et d'agir socialement. Pour expliquer ce point Barber fait en effet référence aux travaux de Harold Garfinkel (2007). On se trouve ici face à une conception de la confiance vue en tant que sécurité ontologique (Giddens, 1987) nécessaire à la vie quotidienne.

La deuxième explication de la confiance tient à l'attente par rapport aux compétences de rôle. On attend, par exemple, d'un médecin qu'il soigne convenablement un patient ou d'un homme politique qu'il gouverne de manière honnête en représentant l'intérêt collectif. Faute de compétences très spécifiques des individus, la confiance est activée envers ces rôles puisqu'il est presque impossible pour le patient ou le citoyen de suivre et vérifier le travail d'un spécialiste dans ces domaines de plus en plus complexes. Dans ces domaines, pour l'individu non spécialiste, il ne reste à apprécier que le résultat des processus.<sup>9</sup>

La troisième explication de la confiance voit l'individu qui fait confiance à un autre individu s'attendre à un comportement bienveillant de la part

---

8. Malgré l'importance croissante que ces questions acquièrent dans les sociétés contemporaines, ces aspects ne sont pas directement traités dans le cadre de notre discussion sur la confiance. Ils mobilisent en effet des disciplines telles que la géographie, la biologie, la médecine, etc.

9. Dans cette deuxième attente envers des compétences de rôle, capable de fonder la confiance, il est pertinent de focaliser l'attention sur les « *role-set* » et les « *status-set* » (Merton, 1957) que l'on peut repérer dans une structure sociale donnée (Blau, 1975), cf. chapitre 2.

de cette personne.

La distinction de Luhmann entre *confiance assurée* et *confiance décidée* est ici reprise et précisée : la situation de « confiance » correspondrait à deux premières attentes, envers la persistance des ordres naturel et moral et envers des rôles, et la situation de « trust » à une troisième attente où l'individu est engagé dans une interaction. Cette troisième distinction parmi les attentes énumérées permet d'affiner la compréhension des phénomènes de confiance et d'introduire des explications de la confiance à partir des comportements des individus en interaction.

### 1.1.2 La confiance entre savoir et non-savoir

Georg Simmel est un des premiers sociologues à avoir écrit sur la confiance. Il ne consacre malheureusement pas beaucoup de pages à ce sujet, malgré le fait que la confiance soit décrite comme étant « une des forces de synthèse les plus importantes au sein de la société » (Simmel, 2010, p. 355). Les discussions de Simmel sur la confiance se situent dans ses deux principaux ouvrages, dans le chapitre cinq « *Le secret et la société secrète* » de *Sociologie* (2010) et dans un passage de *Philosophie de l'argent* (Simmel, 2009). Nous déconstruisons ici l'approche de Simmel en cinq points.

Premièrement, dans ses passages sur la confiance, Simmel met bien en évidence l'importance de la connaissance réciproque des individus pour qu'ils interagissent et c'est sur la base de cette idée que toute son approche de la confiance s'articule. L'interaction, ou *action réciproque*, est basée sur les savoirs à disposition d'un individu à propos de l'individu vers lequel l'action est orientée. Ces savoirs correspondent souvent à des guides d'action ou à ce que Goffman (1991) appelle les cadres primaires de l'expérience (Watier, 2008b). Il s'agit de clés d'interprétation des situations et des activités, de règles que l'individu utilise pour donner du sens à ce qu'il vit (cf. section 2.2.2). C'est dans un continuum entre savoir total, c'est-à-dire la certitude quant aux règles qui structurent les interactions, et le non-savoir, que la confiance se situe en tant que « hypothèse sur une conduite future, assez sûre pour qu'on fonde sur elle l'action pratique » (2010, p. 356). En effet, nous dit Simmel (2010, p. 356), « celui qui sait tout n'a pas besoin de *faire confiance*, celui qui ne sait *rien* ne peut raisonnablement même pas faire confiance ».

Deuxièmement, comme la sympathie, la gratitude, la foi, l'honneur, l'envie, la rancune, la jalousie, etc., la confiance est un de ces sentiments psychosociaux<sup>10</sup> à la base des *formes sociales* (Watier, 2008a, p. 52). Ces sentiments

---

10. À cette idée de socialisation, basée sur des états psychiques, Watier(2008a) rapproche l'idée de *savoir d'expérience nomologique* inspirée de Max Weber qui permet d'interpréter l'activité sociale. Plus en général une analogie peut aussi être faite entre cette

sont le contenu des formes sociales, c'est-à-dire des modèles d'organisation relationnelle qui découlent des interactions entre individus et considérées dans toute l'œuvre de Simmel comme le véritable objet d'étude de la sociologie. C'est en sens que Simmel parle de la confiance en tant que *force de synthèse* du social : elle structure les interactions entre les individus et donne lieu à des types spécifiques d'organisation du lien social.

Troisièmement, l'influence réciproque basée sur cette force de synthèse entre les individus qu'est la confiance n'est pas en dehors du contexte social et du processus historique (bien décrit dans les deux ouvrages susmentionnées) qui amène à l'émergence de l'individualité comme fonction des multiples participations de l'individu (Letonturier, 2005). Dans la sociologie de Simmel, on trouve une distinction importante entre communautés traditionnelles et sociétés complexes. Dans les sociétés simples, c'est-à-dire pas ou peu différenciées, la vie dans des cercles restreints permet un contrôle simple de l'existence : l'individu subvient à ses besoins grâce à sa « production personnelle, [...] la pratique de sa vie est orientée essentiellement vers le petit nombre de faits et de relations dont l'étroitesse de son champ de vision lui permet d'avoir immédiatement une vue *juste* » (2010, p. 352). Dans les sociétés complexes, la taille du groupe et le nombre de groupes au sein desquels a lieu l'action ainsi que la division du travail social augmentent, par conséquent l'individu ne peut plus établir un savoir personnel direct et complet sur les autres individus. L'individu est de moins en moins dépendant des « personnalités », c'est-à-dire les individus pris dans leur « existence globale », et il dépend de plus en plus d'aspects extérieurs aux personnes et des spécificités caractérisant, suite à la division du travail social et à la multiplicité des individus, chaque individu en tant que « porteur de fonctions » spécifiques.

Dans le processus de passage d'une société simple à une société complexe et différenciée, la nécessité d'une culture subjective commune entre individus tend à diminuer, ainsi la quantité relative de non-savoir tend à augmenter (Gross, 2012). Le domaine dans lequel la relation spécialisée et spécifique avec l'autre se crée limitera le savoir. Dès lors, dans les communautés traditionnelles l'espace de la confiance se trouve en-deçà du savoir total et au-delà non-savoir total. Le savoir est également personnel et direct. Dans les sociétés complexes, le savoir est par contre partiel et impersonnel. Dans cette perspective, comprendre la confiance dans des sociétés complexes signifie au final comprendre « les quantités relatives de savoir et non-savoir qui doivent se combiner pour que devienne possible la décision individuelle fondée sur la confiance » (2010, p. 356) nécessaire à l'échange

---

conception de la socialisation et la sociologie de Norbert Elias dans laquelle les liaisons émotionnelles sont facteur de lien social.



entre individus qui ne se connaissent que partiellement.

Le quatrième point soulevé par Simmel dans sa discussion de la confiance relève précisément du thème de l'échange. Si jusqu'ici la confiance pouvait être vue comme force qui tire son origine dans l'état mental individuel, Simmel rappelle aussi qu'elle se développe et se maintient au sein de groupes d'individus et en particulier au sein des *sociétés secrètes* (Möllering, 2001).

Les associations de type secret sont dans cette optique un environnement propice au développement de la « solidarité morale » (Simmel, 2009, p. 382) basée sur la confiance. La confiance accordée à une personne avec le partage d'un secret est chargée « d'une valeur morale » très forte qui dépend du jugement que l'on aurait sur la personne qui n'honorerait pas cette confiance. D'une part, le maintien de la réputation dans l'échange, d'autre part, la réciprocité de cet échange sont deux éléments fondamentaux pour faire partie du groupe et instaurer un climat de confiance qui ensuite garantira la continuité des échanges eux-mêmes.

Comme le relève Guido Möllering (2001), un cinquième aspect de la confiance est traité par Simmel dans la note en bas de page que Simmel appose à la discussion de la confiance dans *Sociologie* (2010, p. 356), la zone entre savoir et non-savoir qu'est la confiance présentée dans le texte principal est sous certaines conditions aussi considérée « au-delà du savoir et du non-savoir ». Elle peut en effet prendre aussi les traits de la *foi*, c'est à dire une croyance dans l'autre personne qui ne doit pas (ou presque pas) se justifier par aucune preuve. Si cette *foi* prend sa forme la plus pure dans le cadre de la religion – la foi en Dieu serait la seule à ne devoir pas du tout se justifier –, la *foi* envers une autre personne par contre doit « être suscitée ou confirmé par le savoir ou l'hypothèse [...] mentionnées » (*ibidem*). La présentation de cette conception de la confiance dans une note en bas de page est justifiée par les difficultés de synthèse théorique qui se créent dans le rapprochement fait par Simmel entre la confiance sous forme d'hypothèse soutenue par un certain savoir et le concept de *foi* (Möllering, 2001).

Comme semble sous-entendre Simmel (2010, p. 356) lui-même, il s'agit par contre de traiter cette contradiction apparente comme les deux facettes d'une même médaille :

« [...] ces formes sociales de la confiance, si exactes ou intellectuellement fondée qu'elles puissent sembler, comportent toujours un peu de cette *foi* sentimentale, voire mystique de l'homme en l'homme. Peut-être même ce que nous entendons par là est-il une catégorie fondamentale du comportement humain, qui ressortit au sens métaphysique de nos relations et que les causes conscientes, singulières de la confiance ne réalisent que de façon empirique, aléatoire, fragmentaire. »

La confiance comporte donc des mécanismes qui ne sont pas forcément directement saisissables du point de vue des motivations individuelles et dont la présence peut être plus ou moins évidente dans les relations construites. Cette référence à la *foi* souligne le fait qu'une certaine dose de croyance aveugle doit se rajouter au savoir pour opérer le bond au-delà du cognitif nécessaire à fonder la confiance (Karpik, 2007).

Dans le peu de pages directement dédiées à la thématique de la confiance, Simmel construit une théorie très complexe de la confiance. Des analogies avec la théorie de Luhmann sont présentes et elles s'avèrent utiles pour comprendre quels dimensions sont exploitées dans les théorisations et utilisations plus récentes de la confiance.

## 1.2 Définition de la confiance

Il s'avère nécessaire à ce stade de donner une définition minimale de la confiance. Les notions de confiance en tant que phénomène sociétal et de système, illustré surtout par l'approche de Luhmann, et de confiance en tant que phénomène relationnel au niveau micro-social, thématisée surtout par Simmel, se croisent à plusieurs reprises, sans être en contradiction l'une avec l'autre. À partir de ces deux perspectives se sont développées des innombrables autres théories. Souvent indiqué comme un concept élu-sif, sous- ou surdéveloppé (Hardin, 2002 ; Lewis & Weigert, 1985 ; Shapiro, 1987 ; Gambetta, 1988), dans la littérature on retrouve néanmoins un certain nombre de caractéristiques fondamentales qui définissent la confiance. Nous les résumons et discutons de manière critique dans cette section, avant de passer en revue, dans les sous sections 1.3.1 et 1.3.2, les approches analytiques distinctes dans la recherche des déterminants et des conséquences de la confiance.

Par la présente section, nous soulevons un certain nombre de questions quant à la pertinence de la distinction entre les approches qu'on traitera, pour en simplifier leur exposition, selon les catégories d'*individuel* et de *sociétal*. Les différentes approches doivent en effet à notre avis être reconduites en une vision du concept de confiance à l'intérieur de la réalité sociale complexe actuelle.

### 1.2.1 Cinq caractéristiques

Dans la définition de la confiance, élaborée par un très grand nombre de chercheurs (Bachmann, 2011 ; Coleman, 1990 ; Cook, 2001 ; Hardin, 2002 ; Li, 2007 ; Luhmann, 2006 ; Möllering, 2006 ; Rousseau, Sitkin, Burt, & Camerer, 1998), on fait de manière consensuelle référence aux éléments qui forment ses conditions et ses conséquences à partir du point de vue de

l'individu qui fait confiance, le « trustor »<sup>11</sup>. Les cinq éléments sont les suivants :

- la **dépendance** du trustor par rapport à une autre personne (« trustee ») ou entité sociale (Baier, 1986 ; Coleman, 1990 ; Deutsch, 1958) ;
- la **vulnérabilité** à laquelle le trustor s'expose suite à la dépendance (Gambetta, 1988 ; Lorenz, 1988) ;
- l'**attente de « trustworthiness »** du trustor par rapport au trustee, c'est-à-dire l'attente d'honnêteté ou compétence qui font que le trustee soit digne de confiance ;
- le **risque** (Giddens, 2007 ; Misztal, 2001) ;
- la « **willingness of trustfulness** », c'est-à-dire la disposition ou la volonté du trustor à commencer un *échange* sur la base de la confiance ou l'attente de réciprocité de la relation de confiance de la part du trustee (pour la formulation de cette caractéristique en ces termes voir en particulier Li (2007)).

**Dépendance** En faisant confiance, on se met dans un état de dépendance. Le trustor dépend du comportement du trustee pour atteindre un but ou accomplir une action. Le trustor s'attend soit à des actions concrètes d'un individu, soit à un fonctionnement efficace d'une organisation ou institution.

**Vulnérabilité** La dépendance se transforme en vulnérabilité quand le trustee peut potentiellement nuire au trustor, par exemple s'il n'agit pas comme le souhaite le trustor. Le trustee a en effet le choix de ne pas faire ce que le trustor attend de lui. Le trustor est également très vulnérable si l'organisation ou le système auxquels il se remet (dans le cas extrême, pour survivre) ne fonctionnent pas efficacement. Dans ce cas, le trustor est vulnérable puisque le dommage qu'il peut potentiellement subir est plus important que les bénéfices qu'il retire si le fonctionnement est efficace.

La dépendance et la vulnérabilité sont intimement liées et pourraient être considérées comme les deux caractéristiques nécessaires et suffisantes de la confiance (Li, 2007). Concomitantes dans la situation de confiance, elles s'interprètent par contre pleinement seulement dans leur relation avec le risque.

**Risque** Le risque est considéré comme le moteur de la confiance puisqu'en absence de risque il n'y a pas besoin de faire confiance. Si on est

---

11. Dans la suite du travail, pour des raisons pratiques, nous utiliserons les termes anglais de « trustor » et « trustee », respectivement pour indiquer la personne qui fait confiance et la personne qui bénéficie de cette confiance.

certain des intentions d'une autre personne, on n'a pas besoin de lui faire confiance. Ou encore, si on a assez d'information et d'expérience quant au bon fonctionnement d'une organisation ou d'un système, on peut diminuer le risque en choisissant une organisation plutôt qu'une autre. Mais dans ce cas, agit-on vraiment en faisant confiance ? Ou simplement en faisant un calcul coûts-bénéfices compte tenu du risque ?

Du thème du risque découle la controverse sur la différenciation d'une situation dans laquelle le risque peut être calculé (une zone d'incertitude) et d'une situation où on ne peut plus le calculer (au delà de l'incertitude). Cette différence a des conséquences sur la définition de la confiance. Dans une acception stricte, on serait en effet dans une situation de confiance quand on est vulnérable et le risque ne peut pas être calculé (Williamson, 1993 ; Yamagishi & Yamagishi, 1994). Le calcul resterait possible seulement dans une zone d'incertitude. Cette dernière se crée dans la dépendance avec l'autre ou le système, mais elle serait calculable et par conséquent maîtrisable sans l'emploi de la confiance.

La controverse se prolonge ensuite sur les éléments qui permettent le calcul du risque : la confiance interpersonnelle, ou confiance décidée, inclurait la vulnérabilité, alors que la confiance systémique, ou confiance assurée, se limiterait à la maîtrise de l'incertitude, à une évaluation rationnelle (en termes de coûts-bénéfices) de l'honnêteté et des compétences du trustee ou de la fiabilité du système.

**Attente de *trustworthiness*** L'attente que le trustee soit digne de la confiance du trustor se décline également par la différence entre la calculabilité et la non-calculabilité du risque. D'une part, le trustor peut en effet s'attendre à un comportement du trustee correspondant à une performance liée à un rôle, rôle imputable donc à une place dans une organisation ou un système (le système légal fournit par exemple des garanties quant à la performance). D'autre part, le trustor peut s'attendre à un comportement du trustee inscrit dans sa bienveillance. Une attente personnelle liée non pas à une aptitude, mais à une relation particulière et/ou unique. Cette attente de bienveillance, au-delà de l'incertitude calculable, nous conduit au cinquième et dernier élément qui caractérise la confiance.

**Attente de réciprocité** L'attente de réciprocité ou l'attitude à la confiance s'inscrit dans la situation de confiance comme un moteur pour la coopération. On établit plus facilement un échange et on donne les bases pour la réciprocité et donc la prolongation de l'échange lui-même si on fait foi à l'autre en général, si on s'attend à sa bienveillance et son altruisme. La situation de confiance fait dépendre le trustor du trustee, mais avec l'attente

de réciprocité la réputation du trustee est dans les mains du trustor.

On remarque que chacune des caractéristiques de la confiance explicitée ci-dessus se lie à la précédente. On est face à un phénomène complexe et au moins à deux difficultés. La première concerne la définition univoque de causes et d'effets de la confiance. La seconde est inhérente au *risque* thématiqué sous la forme de bond au-delà du cognitif (Karpik, 2007) : « [...] le geste de la confiance se fonde sur des opérations cognitives ou sur des attitudes épistémiques et sur des connaissances [...]. Mais il n'est pas lui-même de nature cognitive. » (Quéré, 2001, p. 135).

### 1.2.2 Deux difficultés

Dans cette sous-section à travers la discussion des deux difficultés qui émergent dans le traitement de la définition de la confiance, nous illustrons le besoin d'une approche qui s'intéresse à des *conditions de possibilités* de la confiance et non à des mécanismes causaux (Luhmann, 2006, p. 96) qui font souvent référence à des déterminants exclusivement macrosociologiques ou microsociologiques.

Plusieurs termes reliés aux cinq caractéristiques citées plus haut peuvent être déclinés au pluriel. Pour ce qui est des attentes par exemple, elles sont présentes d'abord chez l'individu. Ceci n'implique pas pourtant que chaque attente est unique et relative à un seul individu. On peut en effet d'abord avoir des attentes partagées entre plusieurs individus, donc collectives, et en suite qui s'adressent à plusieurs individus, à un collectif. Quand l'individu fait confiance, il l'adresse à un autre individu ou à d'autres individus plus ou moins organisés collectivement ou à une autre entité plus ou moins abstraite. Il peut en effet s'agir d'un système, d'un sous-système, d'une institution ou d'une organisation. Dans ces cas, ces entités sont plus ou moins insaisissables dans leur totalité par l'individu qui fait confiance. Leur complexité impose de s'y référer symboliquement.

La confiance est un mécanisme explicatif de l'agir humain. Ceci tant au niveau individuel qu'au niveau collectif. Puisque son niveau de définition reste celui de l'individu, on se trouve face aux difficultés inhérentes à l'articulation de la confiance comme phénomène théorisée au niveau microsociologique et les théories de la confiance qui expliquent l'agir des individus à partir du niveau macro-sociologique. Nous introduisons ici les premières pistes pour la résolution de ces difficultés<sup>12</sup>.

---

12. La différence entre les ordres explicatifs guidera encore l'illustration des théories sur la confiance dans la prochaine section (1.3). Dans le chapitre 2, nous voulons par contre dépasser cette différenciation.

## Problèmes de causes et d'effets

Si le contenu des cinq caractéristiques listées précédemment fait plus ou moins consensus, savoir lesquelles d'entre elles relèvent des conditions ou des conséquences de la confiance reste une question ouverte (Delhey & Newton, 2003). La circularité des causes et conditions de la confiance, ainsi que l'ordonnement de ses éléments sont déjà présents chez Simmel et Luhmann et font émerger des divergences quant aux sources et/ou moteur de la confiance. Ensuite, les interprétations que l'on fait de ces caractéristiques divergent considérablement en termes d'ordres explicatifs micro et macro : l'individu ou à la société d'abord ?

On parle de moments ou phases de la confiance (Möllering, 2001 ; Ogien & Quéré, 2006) et leur ordonnancement permettrait à priori de démêler les causes des conséquences (Hardin, 2006 ; Li, 2007). Le point de départ de la séquence de la confiance n'est par contre pas facile à déterminer à cause de la présence évidente de rétroactions.

La séquence de la confiance illustrée par Luhmann est basée sur la différenciation entre la confiance que l'on peut faire au système (confiance assurée) et la confiance que l'on peut faire à un autre individu (confiance interpersonnelle). Même si chez Luhmann on aurait tendance à croire que la première soutend la deuxième, l'auteur pointe explicitement aussi l'importance de la confiance décidée pour le fonctionnement du système auquel on fait confiance (assurée).

Dans l'approche de Simmel, la difficulté de distinguer des causes et des conséquences de la confiance est peut-être plus nuancée, mais elle se pose sous des termes similaires. Pour Simmel, la confiance se renforce en effet au sein des groupes puisque l'appartenance d'un individu à un groupe fournit les bases à la confiance envers cet individu. Simmel illustre ces dynamiques surtout dans le cas des sociétés secrètes. Ceci advient donc dans le cadre de l'échange social, lequel utilise la réputation comme monnaie : le groupe sanctionne l'individu si ce dernier ne se conforme pas et en cas de conformité l'individu sait que le crédit de réputation lui sera retourné par un nombre importants d'autres individus appartenant au groupe<sup>13</sup>. On pourra donc faire confiance aux individus pris singulièrement et agir sur la base de la confiance interpersonnelle. Si l'individu se situe dans des groupes depuis sa naissance, on voit bien que le groupe soutend la confiance interpersonnelle avant d'en dépendre. Dans ce cas, la confiance dans le fonctionnement du groupe déjà présent servira de base à l'action d'un individu. La confiance dans le groupe fondera ainsi la confiance interpersonnelle à l'intérieur d'une

---

13. Selon une partie des théories du capital social, ce crédit de réputation peut être retourné aussi à l'extérieur des groupes d'appartenance s'il ne s'agit pas d'un groupe fermé et surtout pas d'une société secrète.

action réciproque avec un autre membre du groupe.

Avec l'exemple de la société secrète ou d'un groupe d'appartenance, on se trouve dans le « familial », c'est-à-dire le monde connu et stable de la communauté pré-moderne, par exemple, qui nous fournit une connaissance et un savoir directs. Mais qu'en est-il du point de départ de la séquence de la confiance dans le cas de figure des sociétés modernes et post-modernes ? L'individu moderne ou post-moderne peut en effet s'affilier à d'autres groupes d'appartenance par rapport à celui dans lequel il naît, et peut en créer. Comme préconise Luhmann, la confiance interpersonnelle semble donc devoir également se situer à la base de la confiance systémique, c'est-à-dire en amont de groupes organisés ou des institutions sociales préexistantes.

Le paradoxe de l'œuf et de la poule introduit par la rétroaction dans la séquence de la confiance ne pose pas problème dans les théories de la confiance plus récentes selon lesquelles la confiance interpersonnelle (décidée) et la confiance systémique (assurée ou institutionnelle) sont traitées comme deux phénomènes de nature indépendante (Hardin, 2002 ; Yamagishi & Yamagishi, 1994). La première se rattache plutôt à l'individu et des ordres explicatifs microsociologique et/ou internes à l'individu, la seconde se rattache plutôt au niveau collectif et à des ordres explicatifs macrosociologiques et externes à l'individu.

Dans un célèbre article, Toshio Yamagishi et Midori Yamagishi (1994) proposent par exemple la distinction entre d'une part la confiance comme biais cognitif dans l'évaluation de l'information incomplète que l'on a à disposition sur notre partenaire potentiel dans l'interaction (« trust ») et d'autre part la « confidence » et l'« assurance ». En suivant Barber (1983), les deux auteurs définissent la confiance décidée (*trust*) comme une attente de bienveillance et de bonnes intentions. Cette confiance interpersonnelle correspondrait donc à une prise de risque non calculable puisque la personne dans laquelle on place la confiance a la liberté de nous décevoir. En ignorant les motivations et les intentions de l'individu dont nous dépendons, la confiance interpersonnelle permettrait d'abord le dépassement de l'ignorance à travers une rupture (« break of the psychological inertia ») et ensuite le début d'une coopération. La confiance systémique (*confidence*) correspondrait à une attente de rôle dépendante à son tour de l'*assurance* comme perception de la structure d'incitation qui conduit un partenaire à coopérer. *Confidence* et *assurance* seraient donc une évaluation dans laquelle le risque est calculable ou inexistant. Le système se caractérise par des propriétés, par exemple l'efficacité ou des normes clairement partagées, qui deviennent des éléments suffisants pour la coopération sans que les partenaires de l'interaction aient forcément à se donner des intentions bienveillantes envers l'autre.

## Problèmes de rationalités

Plusieurs passages dans les pages qui précèdent amènent à interpréter la confiance interpersonnelle comme un moment de « vide cognitif » : on n'a pas d'éléments pour apprécier les intentions bienveillantes de l'autre. La définition de la confiance donnée par Simmel (2010) présuppose par exemple un « moment cognitif » suivi d'un « moment autre » similaire à la foi (Ogien & Quéré, 2006) qui échappe à l'explication rationnelle, psychologique ou par les compétences de rôle. Ceci a été bien synthétisé par Simmel grâce à sa définition de la confiance comme placée « au-delà du savoir et du non-savoir » et à travers sa comparaison, dans ses traits plus fondamentaux, à la foi qui ne peut pas faire référence à une base purement cognitive. Quéré explique comment Simmel spécifie efficacement le moment cognitif de la confiance

« en termes de savoir ou d'ignorance, soit en termes de croyance étayée sur un raisonnement – une des formes de la confiance est une assurance fondée sur une inférence inductive qui extrapole du passé vers le futur, sans véritable fondement rationnel. Mais quand il introduit l'idée de foi en une personne, Simmel souligne que si elle suppose des connaissances sur la personne, et des raisons, étayées sur des faits ou des preuves, de croire qu'elle est digne de confiance, cette foi n'est 'absolument pas dans la direction' du savoir et des raisons. Elle comporte un engagement réciproque inconditionné, qui se passe de certitudes et va au-delà des garanties. » (Quéré, 2011, p. 383).

La référence à au moins deux phases ou « moments » de la confiance, le premier « cognitif » et le deuxième au-delà du cognitif semble être présente aussi chez Luhmann. Il ne s'agit par contre pas d'une référence à quelque chose d'insaisissable comme la foi, mais d'une rationalité propre au système, différente de la rationalité économique, et qui permet la réduction de la complexité nécessaire au système. Luhmann préfère ne pas distinguer entre un choix basé sur le « cognitif » (qui souvent se réduit à la rationalité économique des coûts-bénéfices) et un « non-choix » pour expliquer la confiance, mais d'inclure des explications complexes qui relèvent à la fois des deux registres.

On adopte ainsi une démarche qui vise la définition des *conditions de possibilité* (cf. chapitre 2.1) des phénomènes sociaux qui s'adapte à la compréhension de la confiance dans un contexte complexe. Luhmann mobilise, d'ailleurs, déjà l'idée de conditions de possibilité en référence au concept de complexité, en affirmant qu'« il implique [...] que le monde est constitué et, en même temps, qu'il laisse ouvertes davantage de possibilités que celles qui peuvent devenir réalité et que, en ce sens, il est structuré de manière



‘ouverte’ » (Luhmann, 2006, p. 5).

Il convient d’illustrer brièvement comment la théorie des systèmes permet de comprendre l’ouverture des possibilités dans l’explication de la confiance dont parle l’auteur.

Comme déjà mentionné, l’homme est dans ce cadre théorique, un système de type psychique. Initialement donc, comme tout autre système, l’homme « se positionne de manière sélective face à un ‘environnement’ » (*Ibidem*) et tous les éléments environnementaux sont tels puisque la structure du système et son organisation interne le permettent (Maturana & Varela, 1980). A la différence d’autres systèmes, l’homme se caractérise par les capacités de se représenter lui-même (ipséité), de se raconter, et de voir l’autre homme comme un autre « Je » (Luhmann, 2006). L’homme est donc un organisme biologique vivant avec une cognition capable de construire son identité : un réseau de dynamiques de nature différente dépendent les unes des autres et permettent la reconnaissance et l’auto-reconnaissance d’une unité (Maturana & Varela, 1980, 1994).

En respectant une cohérence paradigmatique, la théorie des systèmes permet une différenciation des ordres explicatifs de la confiance au moins sur deux plans. Premièrement, l’organisation structurelle de l’homme en tant qu’organisme biologique peut être prise en ligne de compte comme ordre explicatif. Des explications « naturaliste » de la confiance sont en effet développées par les neurosciences. Deuxièmement, des explications d’ordre symbolique peuvent être mobilisées pour expliquer la confiance<sup>14</sup>

L’homme réduit la complexité par différents moyens symboliques puisqu’il est capable de prendre conscience de lui-même et de la complexité du monde. Il reconnaît dans son environnement les autres hommes comme systèmes psychiques (lui communiquant le monde). Si d’une part, ces derniers l’aident à s’identifier et se reconnaître comme un être capable de décider en réduisant sa complexité interne, d’autre part, ils agissent (*communiquent*, si on utilise la terminologie de Luhmann) en augmentant la complexité du système social. C’est cette complexité qui est réduite à travers des moyens symboliques.

Il est nécessaire à ce point de préciser que pour Luhmann le système social est fait de communications et que la société n’existe ni à l’intérieur ni à l’extérieur des individus, mais par leur communication<sup>15</sup> (Lee, 2000). Le

---

14. Dans le cadre de cette thèse nous ne traitons pas du premier type de causes et nous nous focalisons sur les secondes qui sont propre à la sociologie. Même si nous n’ignorons pas les travaux qui visent à expliquer la confiance à travers des mécanismes neurobiologiques, cette thèse ne s’inscrit en effet pas dans une perspective de naturalisation de l’esprit.

15. Dans ce cadre conceptuel, la communication doit être considérée un processus : la compréhension d’un acte communicatif à travers lequel le destinataire réagit au message (Jalava, 2003).

contrôle de la communication est donc le processus qui permet le contrôle du système social.

L'équivalent de ce processus dans le cadre du système psychique est la socialisation (Jalava, 2003). Cette dernière supporte la conscience et la cognition et elle permet donc la prédiction et la réduction de la complexité<sup>16</sup> dans l'environnement du système psychique (Vanderstraeten, 2000). Cette sélection n'est par contre que interne. Vers l'extérieur, l'homme réduit la complexité du système social par des moyens symboliques qui émergent dans l'opération de communication de l'auto-représentation. Dans cette opération le système psychique produit une communication sur lui-même qui attribue « les actions à des hommes ou à des systèmes sociaux, et cela, non pas de manière causale, mais de façon symbolique [...] » (Luhmann, 2006, p. 96). S'agissant de communication on se trouve dans le système social. Ce dernier devient ensuite de plus en plus structuré au fur et à mesure que l'intérêt dans la cohérence des attentes réciproques de tous les partenaires de l'interaction augmente, c'est-à-dire avec la nécessité de stabilisation des identités (White, 2011).

Faire confiance signifie donc faire face au risque et à la complexité à travers un contexte relationnel. Le geste de confiance est « de l'ordre du choix d'un type de relation, de la modulation de l'engagement ou de l'implication [...] ». » (Quéré, 2001, p. 135-136). La relation (par définition communicationnelle) entre systèmes utilise ainsi la confiance sur deux plans. Sur le premier, afin de reconnaître la situation comme cohérente pour le système psychique, agira plutôt la confiance systémique (façonnée par la socialisation) qui traduit les symboles. Sur le second, afin de coordonner des actions réelles entre individus ayant une structure physique également, agira la confiance interpersonnelle. La modulation de la relation correspond ensuite à la modulation d'un degré de confiance :

[...] trouver un juste milieu entre la confiance excessive [...] qui rend celui qui fait confiance totalement vulnérable, et la méfiance systématique, qui paralyse l'action et rend le coût des transactions prohibitif. Dans cette affaire, il ne s'agit pas de moduler ses croyances, ses connaissances ou ses attitudes épistémiques, mais son engagement ou son implication. (Quéré, 2001, p. 135-136)

---

16. La socialisation n'est pas à voir ici comme un processus fini puisqu'elle ne stabilise pas des normes ou des valeurs dans l'individu comme dans la théorie parsonienne. Elle présuppose juste la possibilité (ou capacité) de lire les comportements des autres qui évoluent dans le temps, comme étant dangereux ou correspondant à des attentes sociales. Elle opère une sélection. Par rapport à la socialisation, l'éducation est pour Luhmann une communication (un système social) qui a le but (conscient pour l'individu) d'améliorer ses opérations de sélection de la socialisation.

Afin d'expliquer la relation de confiance dans un cadre moins abstrait, la lecture des théories de la confiance de Simmel et Luhmann conduit l'attention aux interdépendances que l'individu tisse avec les autres individus. Dans la prochaine section, nous aborderons les théories de la confiance qui relèvent de deux ordres explicatifs : l'un qui voit la confiance à partir de l'individu et en tant que propriété de ce dernier et l'autre qui fait référence à la société et voit la confiance en tant que propriété du système social (Delhey & Newton, 2003). Une voie intermédiaire qui met au centre les interdépendances entre les individus sera proposé dans le chapitre 2 qui présentera la perspective configurationnelle.

### 1.3 Ordres explicatifs de la confiance

En parlant de confiance, s'interroger sur un ordre explicatifs plutôt centré sur l'individu ou plutôt sur le système social reste un exercice d'actualité : un « *Special Forum Essay* » dans le premier volume de la revue *Journal of Trust Research* voit Reinhard Bachmann (2011) plaider pour une attention plus grande aux dynamiques structurelles et institutionnelles qui fondent la confiance dans les sociétés actuelles, ainsi qu'une réponse de Graham Dietz (2011) qui met en doute une meilleure compréhension de la confiance en multipliant les types de confiance possibles et qui défend un modèle explicatif séquentiel unique remettant l'individu au centre de l'analyse.

Comment l'individu arrive-t-il à faire confiance ? L'importante production scientifique sur la confiance ne peut pas être résumés de manière exhaustive dans ces pages<sup>17</sup>. Il s'agit néanmoins de comprendre les catégorisations existantes de ces théories afin de pouvoir se positionner par rapport à elles.

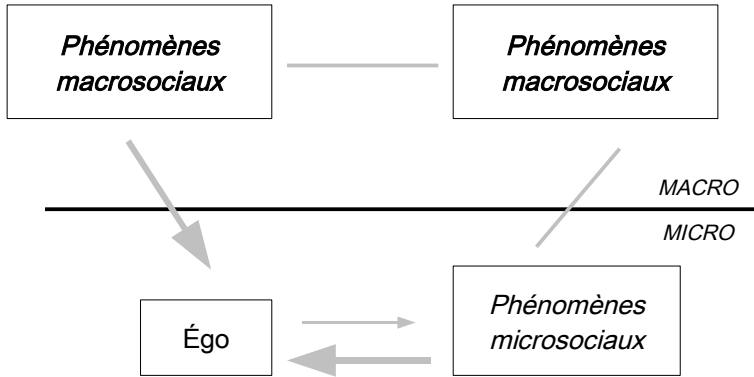
En reconnaissant l'existence de niveaux différents de réalité sociale, l'explication sociologique adopte souvent le modèle du « bateau » de James Coleman (Coleman, 1990 ; Déchaux, 2010 ; Degenne & Lemel, 2006) afin d'articuler le micro et le macro. Une version réadaptée du « Coleman's Boat » (Degenne & Lemel, 2006) montre comment le comportement d'un acteur peut être expliqué à partir des deux ordres de réalité sociale : le macro et le micro (cf. figure 1.1). Les phénomènes macrosociaux et les phénomènes microsociaux influencent directement l'individu (flèches épaisses). Alors que très rarement l'individu influence directement le niveau macro (absence de flèche), il influence de manière directe des phénomènes microsociaux. Cependant, avec une moindre intensité (flèche moins épaisse).

La confiance (et la *décision* de faire confiance) se situe au niveau de l'in-

---

17. Pour des revues de la littérature cf. Li (2007), Kramer (1999) ou Rousseau et al. (1998) ; de plus, une revue scientifique, le *Journal of Trust Research* (Li, 2011), diffuse deux fois par années les articles issus des recherches les plus récentes sur la confiance.

Figure 1.1 – Spécification du « Coleman’s Boat » pour l’explication des comportements intentionnels selon Degenne et Lemel (2006, p. 14)



dividu. Elle trouve des fondements tant au niveau macro qu’au niveau micro. Avec des degrés différents d’intensité elle peut avoir un effet sur d’autres phénomènes microsociaux. On note que des mécanismes de rétroaction sont possibles dans le schéma : la confiance peut en effet modifier tant des phénomènes micro- et macro-sociaux qui l’influencent, tant d’autres phénomènes micro- et macro-sociaux qui l’influencent indirectement.

### 1.3.1 L’ordre explicatif individuel

La confiance comme état psychologique

Du choix rationnel à l’intérêt dans les relations

### 1.3.2 L’ordre explicatif sociétal

Valeurs et système

Changement social et confiance

## Chapitre 2

# Réinterpréter la confiance en termes configurationnels

Ce chapitre veut apporter une réponse à une question ouverte dans l'étude de la confiance : le besoin d'une vision théorique intégrée des différentes perspectives sur la confiance. Les classifications habituelles des théories sur la confiance séparent celles qui concernent l'individu et celles qui concernent la société (Delhey & Newton, 2003). La réponse se construit à l'intérieure d'une discussion approfondie du lien entre niveaux micro et macro de la réalité sociale.

L'idée éliásienne de configuration<sup>1</sup> nous servira à l'interprétation intégrée de la confiance. Le concept de configuration nous permettra surtout de dépasser les difficultés conceptuelles causées par la distance entre le paradigmes individualiste et le paradigme fonctionnaliste ou plus généralement entre une approche basé sur des motivations individuelles et une approche basée sur des déterminants sociétaux.

Dans ce chapitre, des difficultés reconnues reliées au concept de configuration éliásienne seront également discutées. Le dépassement des ces faiblesses nous permettra ensuite de lancer la discussion de la relation de confiance à la aune d'apports théoriques qui trouvent leur origine dans les œuvres de Georg Simmel et de Erving Goffman. Le concept de configuration éliásienne sera ainsi enrichi et renforcé.

L'élaboration de la théorie de l'entrecroisement des cercles sociaux comme cadre historique pour l'interprétation des relations sociale (Déchaux, 2010 ; Diehl & McFarland, 2010 ; Pescosolido & Rubin, 2000) et sa combinaison avec la théorie des cadres (Goffman, 1991), nous permettront de situer la confiance dans un schémas d'interprétation configurationnel. Les dimensions

---

1. Ou *figuration* si l'on se réfère à d'autres traductions ou aux utilisations du terme par les auteurs anglophones et Elias lui-même dans ses derniers ouvrages.

de recherche fondamentales et chères à Norbert Elias ne seront ainsi pas perdues de vue. Premièrement, la dimension diachronique des phénomènes sociaux et, deuxièmement, la position de l'individu dans la configuration et les structurations de cette dernière seront interprétés comme les conditions de possibilité de la confiance.

La confiance se situe donc à l'intérieur d'une *configuration*. La configuration est une structure de rapports de dépendance réciproque entre des parties (individus, groupes, institutions, États, etc.) d'un ensemble. Les individus se font ainsi confiance les uns aux autres en raison des interdépendances sociales qui se créent : un équilibre de tensions entre risques et opportunités relie la personne qui décide de faire confiance (et ensuite aussi d'agir sur sa base) à d'autres individus, à un ou plusieurs groupes, aux institutions et au système social plus large. D'une part on ne se limite pas à la seule interprétation de l'individu sans prendre en compte ses insertions sociales et, d'autre part, on n'oublie pas que ces insertions permettent à l'individu de prendre des décisions et de négocier des échanges.

## 2.1 *La configuration éliassienne : chaînes et processus d'interdépendance*

Dans la pensée de Norbert Elias, la configuration est un concept qui permet de dépasser la fausse opposition entre individu et société. Pour Elias le dualisme ontologique qui conduit à une représentation du monde scindé entre individus indépendants d'un côté et environnement de l'autre émerge d'une lecture individualiste du monde (Heinich, 2002) : la mobilité accrue, l'*autocontrainte* et la réduction de la pression normative des collectifs ont amené l'individu à se construire des barrières avec l'extérieur, à se voir comme « *homo clausus* » (Elias, 1991).

La configuration est un outil conceptuel qui permet de « desserrer la contrainte sociale qui nous oblige à penser et à parler comme si l'*individu* et la *société* étaient deux figures différentes et de surcroît antagoniste » (Elias, 1991, p. 156). La rupture avec une pensée substantialiste et le recours systématique à un raisonnement sociologique qui met au centre les relations est donc le fil conducteur du discours d'Elias.

Dans son œuvre Elias fait souvent recours à des images pour illustrer ses propos théoriques ; c'est notamment le cas avec l'image du filet. Cette métaphore nous aide à comprendre la définition que Elias donne de la société :

« La forme de chaque fil se modifie lorsque se modifient la tension et la structure de l'ensemble du réseau. Et pourtant ce filet n'est rien d'autre que la réunion de différents fils ; et en même temps chaque fil forme à l'intérieur de ce tout une unité en soi ; il occupe

une place particulière et il prend une forme spécifique » (Elias, 2008, p. 71).

Comme les fils pour le filet, si les individus composent une certaine unité, c'est leur relation réciproque qui constitue la société.

L'image du filet donne également une approximation du contenu de la notion de configuration. En effet, l'équilibre des tensions à un moment donné correspond à une configuration spécifique prenant en compte plusieurs niveaux de la réalité sociale.

Une autre image célèbre, utilisée par Elias, est l'idée de jeu. Elias mobilise cette métaphore pour illustrer de quelle manière les éléments qui composent la société, individus et groupes, se trouvent en interdépendance fonctionnelle les uns avec les autres à l'intérieur d'une configuration. Ces parties ne sont donc pas vue comme des entités indépendantes l'une de l'autre, mais comme nécessairement imbriquées sur plusieurs niveaux d'interpénétration.

La métaphore du jeu permet d'enrichir davantage la définition du concept de configuration car elle introduit aussi un regard sur les aspects dynamiques : la configuration est en effet changeante puisque soumise à des tensions qui se créent dans le processus de jeu lui-même. Les prochaines sections approfondissent les aspects du concept de configuration liés aux niveaux des interdépendances, à la nature des interdépendances et à leur évolution.

### **2.1.1 La métaphore du jeu**

Elias (1991) se base sur l'image du jeu pour rendre compte des interdépendances qui caractérisent les formes relationnelles aux différents niveaux d'intégration des individus. Elias définit des modèles de jeu et leur agencement représente l'exemplification des transformations qui ont caractérisées les relations humaines : la complexification du jeu, c'est-à-dire l'augmentation des joueurs et des niveaux de jeu, représenterait la transformation des sociétés traditionnelles vers les sociétés modernes et démocratiques.

La classification des modèles de jeu est un outil important pour comprendre comment le pouvoir est lié aux relations de confiance. Comme on a vu dans le premier chapitre, dans les sociétés contemporaines, la confiance compense l'absence de contrôle direct de l'individu sur les processus sociaux. Elias nous permet de comprendre que la confiance est l'autre face de ce contrôle dans les sociétés complexes.

Elias classe les jeux selon deux dimensions principales et à travers une différenciation du degré de contrôle exercé par les joueurs. Sur la dimension horizontale, à une extrémité, on trouve un modèle de jeu dans lequel le pouvoir est inégalement distribué et, à l'autre extrême, un modèle de jeu où le pouvoir est également distribué et donc où aucun des joueurs n'a le

contrôle complet de la dynamique du jeu. Sur la dimension verticale, l'augmentation du nombre de joueurs amène à la distinction de deux niveaux hiérarchiquement différents ; à une extrémité le pouvoir sera distribué de manière inégalitaire entre les niveaux, par conséquent les joueurs du niveau supérieur auront le contrôle sur la dynamique propre au jeu du sous-groupe auquel ils appartiennent sans ressentir l'interdépendance avec le niveau inférieur ; à l'autre extrémité le pouvoir distribué de manière plus égalitaire créera une interdépendance plus forte entre les niveaux et le jeu des joueurs du niveau supérieur devra tenir compte de la présence des joueurs de l'autre niveau.

Sur l'axe horizontal le plus simple modèle de jeu se constitue entre deux individus. Dans une version caractérisée par la distribution inégale du pouvoir, le premier individu a la force de contraindre le jeu du deuxième individu ; il exerce son pouvoir sur le jeu et contrôle le processus relationnel en sa faveur. Dans une version égalitaire de ce type de jeu, aucun des deux individus ne peut vraiment influencer le jeu puisque personne n'est supérieur à l'autre dans le processus relationnel. Le passage de la première version de jeu à la deuxième est l'illustration d'un processus social puisque à égalité de force pour les joueurs il ne s'agit plus de réaliser un plan individuel, mais de participer à un processus qu'ils ne peuvent pas prévoir.

Le deuxième modèle de jeu se caractérise par la participation de plus de deux personnes. Si l'on suit la logique du modèle de jeu le plus simple, la première version est représentée par un individu qui est plus fort des autres individus pris séparément et qui maîtrise le processus de jeu en sa faveur. La deuxième version, si les forces de tous les individus restent au même niveau, est donnée par un jeu du premier individu contre non plus les autres individus pris séparément mais considérés dans un bloc organisé. Dans ce cas les individus plus faibles seraient à même de contrer l'individu plus fort. Une possibilité intermédiaire verrait le groupe d'individus plus faibles traversé de tensions internes permettant encore au premier individu de maîtriser le processus.

Ce deuxième modèle de jeu, quand il voit la participation de plus de trois joueurs sur un étage, décompte une troisième version : le cas dans lequel deux groupes d'individus de force similaire s'affrontent. Dans cette situation « il est impossible, tant à un individu, tant à l'un des deux groupes, de déterminer seul le processus du jeu » (Elias, 1991). Celle-ci est une configuration dans laquelle on n'explique pas les actes à partir de la dynamique propres à un groupe mais de l'interpénétration des actes passés et futures des deux groupes à la fois.

Sur l'axe vertical la distinction de différents niveaux de jeu est nécessaire à cause du nombre de plus en plus grands de joueurs. Le nombre accru de joueurs empêche la participation directe de tous les individus aux dyna-



miques de jeu, par conséquent des « fonctionnaires de la coordination [...] – représentants, députés, leaders, gouvernements, maisons princières, élites monopolistes »(Elias, 1991) – assument cette fonction.

Sur l'axe vertical, un premier type de jeu est l'oligarchique. Dans ce jeu le pouvoir est dans les mains des hommes de l'étage supérieur puisqu'ils en contrôlent l'accès et sont capables de se faire « une image de la configuration mouvante des joueurs du jeu »(Elias, 1991). Elias nous dit cependant qu'avec l'augmentation de joueurs et des niveaux, la transparence du jeu diminue progressivement. Dans les sociétés complexes des examens scientifiques de la réalité sociale se rendent donc nécessaires pour permettre la compréhension de l'évolution des interdépendances.

Un deuxième type de jeu est nommé démocratisation simplifiée. Dans ce cas, l'étage inférieur acquiert progressivement de la force dans le jeu et comme dans les autres jeux égalitaires oblige l'étage supérieur à tenir de plus en plus compte de sa présence : « le réajustement de l'équilibre des forces entraînera un renversement des données. Tous les participants auront de plus en plus l'impression que les joueurs de l'étage supérieur n'existent que pour les joueurs de l'étage inférieur. Les premiers vont devenir progressivement des fonctionnaires, des porte-paroles, des représentants de l'un ou de l'autre groupe du niveau inférieur » (Elias, 1991, p. 104). Si l'on considère que tous les individus impliqués composent une configuration dans laquelle l'équilibre des tensions dépend en même temps de tous les autres individus, on se rend aisément compte de la complexité extrême qu'a atteint le jeu de type démocratique.

### **2.1.2 Les chaînes d'interdépendance**

Les types de jeux illustrés ci dessus nous ont introduits à la diversité potentielle des niveaux d'interdépendance. Quels types d'interdépendances peuvent se déployer entre et au sein de ces niveaux ? Une réponse à cette question s'articule en deux temps : premièrement, les relations entre les parties d'une configuration doivent être vues comme des dépendances réciproques (Quintaneiro, 2005) et, deuxièmement, comme caractérisées par un équilibre dynamique entre le pouvoir qu'exercent les parties les unes sur les autres. Le pouvoir est une composante de la relation et celle-ci existe puisqu'elle remplit un besoin.

La dépendance réciproque des individus dans toutes les sphères de l'existence et l'impossibilité de participation directe que l'on trouve dans des sociétés complexes instaure une asymétrie de pouvoir entre les individus :

« Dans la mesure où nous dépendons davantage des autres que ceux-ci ne dépendent de nous, ils ont un pouvoir sur nous ; peu importe alors que notre dépendance ait la violence pour cause,

ou que l'amour, notre besoin d'affection ou d'argent, notre soif de reconnaissance sociale, notre désir de faire carrière et de nous distraire, en soient à l'origine » (Elias, 1991, p. 108).

Pour nommer la dépendance réciproque Elias parle d'interdépendance fonctionnelle et une précision doit être apportée sur ce point : si on adopte le cadre théorique général donné par Elias, on ne doit en effet pas confondre cette dépendance fonctionnelle avec la fonction définie par l'approche fonctionnaliste. La fonction ne couvre pas forcément pour Elias des besoins logiques pour un système producteur d'ordre social (Mennell, 1992). Plus ou moins fortes, les interdépendances sont *sociales* puisqu'elles représentent des contraintes (et/ou des opportunités, dans une acception plus large) des individus et non puisqu'elles permettent une régulation quelconque de la société.

Dans cette optique Norbert Elias analyse également les relations de pouvoir (Elias, 1991). Le pouvoir n'appartient ni à l'individu, ni à un groupe d'individus qui l'exercent mais se trouve dans les interdépendances. Le pouvoir fait partie d'une transaction (Emirbayer, 1997) qui peut changer l'équilibre entre dépendance et indépendance des individus qui sont en relation. L'agentivité n'est pas le fruit de la seule volonté individuelle mais également d'une situation relationnelle sous-jacente (Emirbayer, 1997). Dans ce cadre théorique, les contraintes que l'on attribue à des logiques structurelles doivent être interprétées au même titre : comme des structures d'interdépendances involontaires (*non-intended structuredness* (Mennell, 1992)), c'est-à-dire présentes malgré les intentions et les actions individuelles. Le pouvoir est donc subordonné à la configuration des interdépendances qui en changeant affectent l'équilibre des tensions.

L'interdépendance est donc une influence réciproque (Losa, 2011), qui devient une différence de pouvoir à l'intérieur d'une transaction entre deux individus. Selon le déséquilibre de ressources entre ces deux derniers on aura un gradient de pouvoir réciproque.

Quels types de besoins créent la dépendance entre les individus ? Comme le montre bien Simmel (cf. section 1.1.2) l'individu moderne se caractérise par les appartenances multiples. C'est en analysant ces dernières que l'on peut appréhender le contenu des interdépendances. En récusant l'idée de l'individu comme substance isolée, Elias constate la dépendance « physique et affective de l'individu tout au long de son existence » (Letonturier, 2005, p. 46). Les classifications des appartenances sont déjà bien développées par la recherche sociologique (Cerulo & Ruane, 1998 ; Diani, 2003 ; Feld, 1981, 1982) : des domaines disciplinaires et sub-disciplinaires de la sociologie et des sciences politiques s'occupant de la famille, du travail, des mouvements sociaux, etc. peuvent ensuite traduire l'étude d'associations d'individus qui

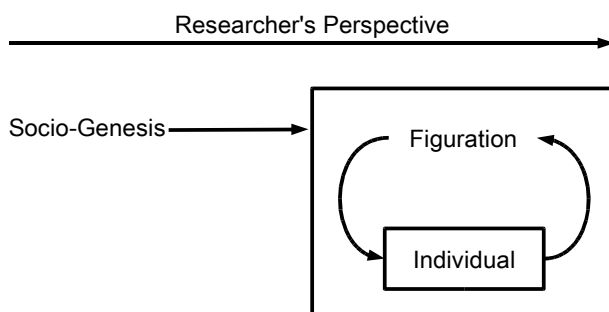
peuvent être facilement assimilées à des configurations. Un autre moyen de délimiter ces associations, fournit par Elias lui-même (Elias, 1991, p. 167), est de partir de la définition que les individus donnent de leur configuration en se référant au « réseau relationnel personnel d'un individu » et donc à « comment il est ressenti dans la perspective du *moi* ».

### 2.1.3 Le processus de changement

Parmi le travaux qui se sont intéressés à une théorie « sociologique du processus » (« *process sociology* »), celui d'Elias représente un des plus importants développements d'une perspective historique des interactions. A travers le concept de configuration, Elias est le précurseur de plusieurs approches récentes (Cederman, 2005), comme par exemple celle de Giddens (1987) autour de la « structuration », de Archer (1995) avec l'idée de « morphogenetic » ou de Emirbayer (1997) et de Donati (2011) avec des théories relationnelles de la société.

Visant à synthétiser les concepts de structure et d'action, ces théories ne sont pas toujours compatibles (Archer, 2010) et faciles d'application<sup>2</sup>. Opposé à une démarche exclusivement « analytique » (Ducret, 2011), Elias montre à travers ses exemples son intérêt est pour les formes sociales *réelles* plutôt que idéelles (Baur & Ernst, 2011).<sup>3</sup>.

Figure 2.1 – Aspects à considérer dans la « process-oriented methodology » selon Baur & Ernst (2010, p. 124)



Etudier des configurations s'avère une opération complexe et par certains

2. De ce point de vue, l'utilisation des métaphores de la part d'Elias représente probablement une façon de contourner ces problèmes d'incohérence interne à la théorie.

3. Les idéaux-type seraient finalement les régularités et les modèles explicatifs que l'on aurait avec une vision statique des configurations ou avec une démarche « analytique » qui tend à trouver des régularités sociales par le biais de variables. Une difficulté inhérente à une approche par variables reste le fait que ces dernières « prolifèrent à mesure que le regard s'affine » (Ducret, 2011)

égards paradoxale, puisqu'il s'agit finalement d'étudier une dynamique. La sociogénèse en devenir qui mène à une certaine configuration n'est, au moment de sa définition, qu'une représentation statique<sup>4</sup>.

Dans la « process-oriented methodology » (Baur & Ernst, 2011) deux autres aspects sont au centre de l'analyse : le niveau *macro* avec les règles et les structures sociales inhérentes à la configuration qui influencent l'individu et le niveau *micro* avec la prise en compte de la position de l'individu, sa perception et sa capacité d'influencer et de changer la configuration dans laquelle il se trouve (cf. figure 2.1). Si on explicite la diachronicité de relative aux deux niveaux et si on s'intéresse donc aux processus, on retrouve, reformulé, le paradoxe que nous venons de citer plus haut :

[...] les échelles temporelles de la « structure » et l'« action » sont décalées : l'action prend sens en référence à un cadre antérieurement élaboré, mais contribue par les initiatives des acteurs à modifier les règles qui composent le cadre. (Déchaux, 2010, p. 740)

Avec la théorie du processus de civilisation (Elias, 1994), nous nous trouvons face à un exemple de configuration, c'est-à-dire de synthèse entre niveaux macro et micro, avec l'illustration du changement social sur une longue période (Déchaux, 1995). Cette théorie décrit en effet le processus de rationalisation des sociétés occidentales comme issus de trois *conditions de possibilité* : l'émergence d'États centralisés qui ont le monopole de la gestion de l'ordre social (violence légitime et impôts), l'allongement des chaînes d'interdépendance qui induit une nouvelle économie psychique dans laquelle la contrainte interne des pulsions est beaucoup plus développée, et le quête de distinction sociale correspondant à une lutte pour la définition légitime de l'ordre social, un *ethos* (Fusulier, 2011 ; Ledent, 2009).

#### 2.1.4 Limites et potentialités

Il faut élucider les limites et les potentialités des concepts fournis par Norbert Elias afin de comprendre comment la notion de configuration peut être aujourd'hui utilisé dans l'interprétation d'un phénomène tel que la confiance. Sans le nécessaire travail de réélaboration, le concept de configuration et la théorie du processus de civilisation sont difficilement généralisables puisque historiquement et culturellement situé.

---

4. Le changement social se trouve décrit par le biais d'outils qui trahissent son essence. Non sans difficultés face à la gestion du savoir complexe qu'une démarche « synoptique » (Ducret, 2011) produit, Baur et Ernst (2011) donnent des indications une démarche centrée et développée directement sur l'œuvre d'Elias. Les travaux de Charles Tilly (2004a, 2004b) illustrent également une démarche capable de dépasser ces difficultés.

Les discussions de la théorie du processus de civilisation sont plusieurs<sup>5</sup>, sans nier la portée plus générale de la sociologie de Norbert Elias, la principale critique est à notre avis celle qui met en cause l'unicité de ce processus (Garland, 2010).

Peut-on pourtant isoler des régularités dans le changement social et expliciter des mécanismes explicatifs généralisables ? Peut-on modéliser une configuration sans la réduire à « un simple agrégat de variables dépendantes et indépendantes, les unes expliquant la variation des autres » (Ducret, 2011), en dehors d'un contexte historique et social ? La démarche éliassienne conduit à la recherche des *conditions de possibilité* de la confiance.

La confiance est une entité éminemment relationnelle et s'ancre dans la vision plus générale de l'émergence et du fonctionnement des sociétés complexes où l'ordre social n'est plus assuré par le contrôle social opéré par les groupes dans lesquels l'individu naît – les configurations dans lesquels le pouvoir est distribué de manière inégale en seraient une métaphore – mais par des configurations dans lesquelles l'individu construit et négocie constamment ses relations tout au long de sa vie.

L'image du jeu est l'exemplification du fonctionnement des nos sociétés segmentées et avec des degrés de complexité croissants. En partant de l'individu et en ajoutant progressivement de la complexité, le concept de configuration permet de voir l'individu comme étant inséré dans des chaînes d'interdépendances, et comme pouvant maîtriser le jeu pour autant qu'il arrive à participer à ce jeu de manière directe.

Les sociétés complexes ont donné lieu à des configurations faites d'interdépendances humaines imprévues, puisque non directement visibles dans leur ensemble. Ces interdépendances transforment le pouvoir des individus en négociations permanentes et prolongées sur le déroulement du jeu. Les sociétés actuelles sont donc un environnement propice au fonctionnement de la confiance (Cook, 2001, 2005) puisqu'elles sont caractérisées par l'allongement des « chaînes d'interdépendance, où des individus toujours plus nombreux sont fonctionnellement reliés dans des espaces toujours plus vastes » (Elias, 1991, p. 113).

Une des grandes critiques<sup>6</sup> au concept de configuration éliassienne vient de Jean-Hughes Déchaux (1995). Dans une mise en perspective critique de la notion de configuration avec le concepts de champ de Bourdieu (1992) et d'effet émergeant de Boudon (1979), Déchaux met en évidence deux de

---

5. Le numéro 106 (2010/2) de la revue « *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* » intitulé « *Norbert Elias et le 20<sup>e</sup> siècle. Le processus de civilisation à l'épreuve* » est une synthèse récente de ces discussions. Il s'agit d'apports venant de plusieurs horizons disciplinaires et écrits par des chercheurs en sciences sociales de renommée internationale. Lien : <http://www.cairn.info/revue-vingtieme-siecle-revue-d-histoire-2010-2.htm>.

6. Du moins parmi les sociologues français.

celles qui semblent des « lacunes et incertitudes » importantes du concept de configuration tel que le définit Elias. Il convient de les dépasser afin d'adapter les outils que le cadre théorique éliassien nous offre.

La première critique s'intéresse à l'importance donnée par Elias à la rivalité, parmi les éléments constitutifs du concept de configuration. De manière cohérente avec la volonté d'explicitation de la socio-genèse des phénomènes sociaux, le concept de configuration éliassienne hérite une importante composante concurrentielle. La rivalité est un élément constitutif de la configuration à cause d'une définition à partir de l'étude de la société de cour. La deuxième critique met en évidence le caractère tautologique du concept de configuration comme capable d'engendrer de manière autonome un jeu de type démocratique. En effet, les facteurs déclencheurs d'une telle transformation sont forcément externes au jeu : l'égalisation des forces des individus en interdépendance est le fruit d'une perturbation d'ordre supérieur aux individus en interdépendance dans la configuration.

Pointer ces deux faiblesses du concept de configuration signifie à notre avis adresser à Elias une seule et même critique. Ces faiblesses ont en effet affaire avec sa démarche de recherche : l'intérêt pour les formes sociales *réelles* complique l'explicitation de mécanismes d'interdépendance généraux et généralisables qui représentent les conditions de possibilité des phénomènes sociaux (pour nous, la confiance dans des sociétés modernes et post-modernes). Il convient de réhabiliter des instruments théoriques, déjà en partie fournis par Elias lui-même, utiles pour s'apercevoir que la configuration définie à partir des traits caractéristiques de la société de cour n'est pas un concept directement applicable à la lecture de la pluralité de la réalité sociale contemporaine.

A ce propos, en suivant l'ambition simmeliennne d'étudier des formes sociales fondamentales qui ont une portée explicative de toutes les interactions humaines, on peut introduire, dans la perspective configurationnelle, des fondements théoriques permettant une meilleure compréhension des conditions de possibilité de la confiance dans les sociétés complexes.

Plus haut nous avons vu que l'interdépendance peut représenter une transaction de plusieurs types de ressources. L'interdépendance n'est plus dans nos sociétés fonction d'un seul objectif de jeu, c'est-à-dire d'un seul besoin comme l'était le prestige dans la société de cour. Au sein de cette dernière, un jeu de type concurrentiel se met en place et ni les règles ni l'objectif du jeu ne sont remises en discussion. Le besoin de prestige est constitutif de l'ethos partagé dans la société de cour. En revanche, dans les sociétés complexes, on trouve au contraire la pluralité de systèmes de coordination entre individus<sup>7</sup>.

---

7. Hypothétiquement, dans une société complètement atomisée on serait face à un

Dans ce cadre, la première critique est dépassée par la réinterprétation de la concurrence en tant que pôle d'un continuum entre antagonisme et coopération<sup>8</sup> (Déchaux, 2010 ; Losa, 2011).

Quant à la deuxième critique, elle est dépassée si, comme déjà proposé par Elias, on souligne l'importance d'inclure « la perspective du *moi* » (Elias, 1991, p. 167). La valeur épistémique du concept de configuration augmente à travers l'explicitation des mécanismes qui permettent à l'individu de s'approprier des facteurs préconstitués et externes à sa personne (Déchaux, 2010). L'approche configurationnelle représente de ce point de vue une synthèse et la mise en évidence d'un niveau d'analyse à la fois social et mental : un ordre plus concret qui dépasse les individus et la société et qui doit être étudié par lui-même sans le réduire ni aux acteurs qui l'incarnent et ni aux institutions qui le soutiennent<sup>9</sup>.

Dans les prochaines sections, les développements des apports de Simmel et les élaborations du concept de *cadre de l'expérience* (Goffman, 1991), effectués par Diehl & McFarland (2010), permettront une théorisation du processus socio-historique compatible, d'une part, avec la lecture des sociétés complexes actuelles et, de l'autre, avec les ambitions de connecter les niveaux macro et micro de la réalité sociale.

## 2.2 Une théorie sociohistorique des situations sociales

Cette section prend forme à partir de l'article de Diehl & McFarland (2010) « Toward a Historical Sociology of Social Situations ». Déjà brièvement introduites en parlant de sa définition de la confiance (cf. section 1.1.2), nous nous intéressons donc aux évolutions des formes sociales décrites par Simmel dans la description du passage de la pré-modernité à la modernité.

Ensuite, sur la base Diehl & McFarland (2010), nous introduisons des prolongements théoriques qui décrivent ces évolutions dans la post-modernité (initialement proposés par Pescosolido & Rubin (2000)) et l'intégration avec

---

nombre de « ethè » (pluriel de *ethos*) égal au nombre d'individus.

8. En approfondissant cette optique et en vue d'une application dans le cas des interactions langagières, Losa (2011) propose par exemple quatre modes d'interdépendance : un mode collaboratif, un mode réactif, un mode de légitimation et un mode d'obligation.

9. Dans l'intervention « *Peut-on identifier les fondements de la configuration ? Une analyse cognitive post-éliassienne* », lors du colloque de la Société Suisse de sociologie de 2009, Jean-Hughes Déchaux, en rapprochant le concept de configuration à celui de l'ordre de l'interaction de Goffman (1991), définit cet ordre de la réalité sociale comme étant *sui generis*.

les apports de la *frame analysis* de Erving Goffman (1991). Dans sa théorie, ce dernier fournit les fondements théoriques microsociologiques de la configuration en s'intéressant aux mécanismes de coordination dans l'interaction entre individus. Mécanismes qui sont à interpréter comme les fondements de nature sociale et cognitive de la vie sociale. Les inclure signifie combler les faiblesses du concept de configuration éliassienne en la définissant en tant que « ordre d'interaction propre ».

Les théories expliquant le changement social se positionnent souvent à un niveau très général et parlent de périodes socio-historiques comme de systèmes sociaux culturellement homogènes et bien définis (Diehl & McFarland, 2010). De ce point de vue, les formes sociales de Simmel sont plutôt des contextes ouverts dans lesquels se situent des cadres interprétatifs des situations sociales utilisés par des acteurs en interaction. Il s'agit de cadres de référence consensuels, comparables à un ethos de jeu partagé, qui ont des frontières temporaires et changeantes. Diehl & McFarland (2010) parlent d'une théorie historique des situations sociales puisque des périodes historiques ont connu la prévalence d'une forme plutôt qu'une autre.

Dans les prochaines sections nous présentons d'abord les trois types de forme sociale relatifs à la pré-modernité, la modernité et la post-modernité et ensuite le concept de *cadre de l'expérience* de Goffman (1991). Le concept de cadre de l'expérience est en effet le trait d'union entre le phénomène de la confiance et ses conditions de possibilité situées à des niveaux explicatifs très différentes. Il permet en effet, dans le schéma du bateau de Coleman, le passage du niveau macro au niveau micro-sociologique. Les effets de cadrage dont nous parlerons ne sont pas pour autant des déterminations de l'action (Déchaux, 2010). Le cadre en tant tel n'explique pas la confiance mais, comme le rappelle Déchaux (2010, p. 733), il permet « d'indexer l'explication à un contexte ». La décision individuelle de faire confiance est ici interprétée comme la combinaison d'un contexte et de la lecture que l'individu en fait. Avec l'introduction de la perspective goffmanienne, nous introduisons l'ordre l'interaction et ses règles propres dans l'approche configurationnelle.

Notre modèle théorique du fonctionnement de la confiance passe par l'intégration de l'apport de Simmel, de l'apport de Goffman et du concept de configuration tributaire du programme de recherche éliassien. Cette opération peut être vue à l'intérieur d'une plus générale « ontologie configurationnelle » (Cederman, 2005).

L'analyse de Simmel s'adapte particulièrement bien à ce registre théorique et méthodologique puisque contrairement à d'autres théories classiques sur les processus de modernisation comme celles de la différentiation fonctionnelle, de la rationalisation de Weber, ou celle de la division du travail social de Durkheim, Simmel « ne cherche pas une causalité réelle ou agissante » (Watier, 2003, p. 87). Chez Simmel, l'avancée de la différentiation



sociale est appréhendée à travers l'étude de la participation sociale des individus. L'individualisation est une partie substantielle de la modernité et du processus de différenciation.

Dans les prochaines sous-sections, nous présentons l'évolution des formes sociales et les cadres de l'expérience comme des éléments constitutifs d'une approche configurationnelle qui considère comme fondamentale la compréhension des processus macrosociaux et qui veut en même temps remettre au centre l'individu (Diehl & McFarland, 2010).

### 2.2.1 Formes sociales en évolution

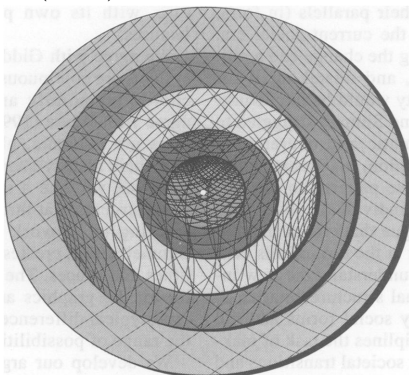
Dans la sociologie actuelle, en passant par Moreno (Moreno, 1970; Moreno & Jennings, 1938), l'étude des réseaux sociaux (*Social Network Analysis* – *SNA*) a permis de formaliser de manière très détaillée les intuitions théoriques de Simmel (Marin & Wellman, 2012). Dans la compréhension de la complexité de la réalité sociale actuelle, l'image simmelienne reste néanmoins efficace grâce à son pouvoir synthétique. Elle permet en effet d'inclure dans un même schéma théorique la structure et l'individu. Nous illustrons ainsi dans cette sous-section les apports de Simmel et le développement qu'en font Pescosolido & Rubin (2000).

L'idée de base de Simmel (2010) est de montrer quelles formes sociales redéfinissent les pulsions, les sentiments et les raisons individuelles, ces dernières étant déjà manifestes et sociales puisqu'elles provoquent une première « sociation » (ou « action réciproque ») entre les individus. Le centre d'intérêt est une dynamique qui s'inscrit dans le temps : les formes sociales façonnent la sociation des individus et vice versa.

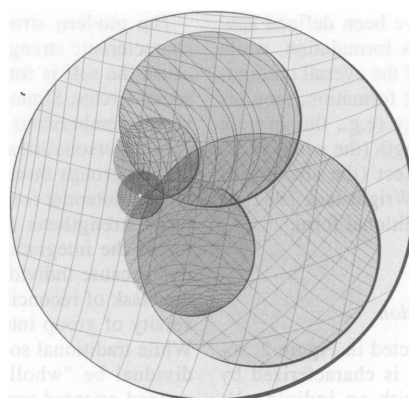
Simmel illustre les formes sociales à travers les cercles de sociation et leur positionnement par rapport à l'individu (figure 2.2). Les cercles étant des groupes dans lesquels l'individu est en interaction avec d'autres individus, Simmel résume dans cette image, non seulement une position structurelle dans un réseau d'interactions, mais aussi l'effet que ce réseau a sur l'individu des personnes, c'est-à-dire sur les identités.

Dans l'ère prémoderne, l'image des cercles *concentriques* illustre comment l'individu est positionné à l'intérieur de groupes primaires comme la famille, le clan, le village, etc. La participation à un groupe plus petit implique la participation à un groupe plus large. Par exemple, dans cette forme de *sociation* être membre d'une famille signifie aussi être membre d'une unité productive et participer à un mouvement religieux déterminé. Les appartenances prescrivent des comportements et demandent des engagements à l'individu. L'acteur est physiquement affilié à un groupe qui exerce un contrôle social direct à travers la morale et impose la réputation et le statut (Coleman, 1993). Dans cette formation sociale, les risques liés à l'existence

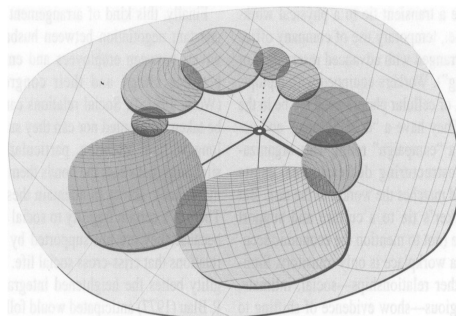
Figure 2.2 – Représentation graphique des formes de *sociation* de Simmel (« Social Nertwork Formation ») selon Pescosolido & Rubin (2000) et cité par Diehl & McFarland (2010)



Premodern Era: Concentric Circles



Modern Era: Intersecting Circles



Contemporary Era: The Spoke Structure

Source: Pescosolido and Rubin (2000).

moderne sont quasiment inexistants : la perte de statut, des ruptures familiales ne sont pas possibles de manière indépendante puisque la personne incarne une seule organisation qui a plusieurs fonctions. L'espace et le temps coïncident (Giddens, 2007) en consolidant ainsi l'éventuelle hiérarchie sociale et une « identité » généralisée validée à travers différentes situations sociales. Le groupe d'appartenance et le groupe de référence coïncident également (Merton, 1997), et le statut-set (Merton, 1972) d'un individu reste assez étroit confirmant une position dans la structure sociale. Les interactions sociales se produisent sur fond de minimisation des risques et des dangers provenant de l'intérieur et de l'extérieur du système social (Diehl & McFarland, 2010 ; Giddens, 1991).

La disposition des cercles change dans l'ère moderne et se fait par *juxtaposition* : les cercles de sociation ne sont plus concentriques mais ils s'articulent au point d'intersection. Ce point permet de parler de l'émergence de l'homme moderne comme d'une individuation correspondante à une intersection unique des cercles de sociation. Dans cette forme sociale, Simmel montre comment l'individualité est sociologiquement déterminée et combien la même configuration d'appartenances peu être rare si elles augmentent quantitativement (Merton, 1972). L'affiliation aux groupes peut se faire de manière volontaire ou être héritée (par exemple la famille).

De même, il y a séparation entre espace et temps (Giddens, 2007). On ne participe en effet pas à un groupe en même temps qu'à tous les autres et géographiquement les lieux de sociation peuvent donc fortement différer. La confiance dans les systèmes abstraits qui garantissent la communication entre individus et groupes devient donc fondamentale pour les systèmes sociaux (Giddens, 2007). Le système social est régulé par des organisations basées sur des critères rationnels d'efficacité qui remplacent les formes d'autorité traditionnelles (Coleman, 1993).

Enfin, une nouvelle forme sociale que Simmel aurait probablement dessinée pour décrire la post-modernité est, selon Pescosolido et Rubin (2000), celle *en rayon* (« Spoke Structure », cf. 2.2). Cette forme sociale s'inspire de la théorie des réseaux sociaux<sup>10</sup> qui elle même trouve ses racines dans l'œuvre de Simmel (Marin & Wellman, 2012). Sur le plan structural, les individus ne participeraient directement que peu à des groupes d'affiliation. Ils sont en contact de manière plutôt temporaire avec plusieurs groupes et institutions. Les marchés et les contrats régulent la vie sociale de façon explicite et les individus en reconnaissent une durée limitée dans le temps. La caractéristique de la post-modernité est l'abandon des « grand récits » qui régulaient la modernité sur la base du savoir scientifique et de la rationalité. En ce sens, ce qui semble prévaloir ce sont des régulations spécifiques à des

---

10. Les auteurs citent par exemple la « radial structure » de Laumann (1973).

sous-systèmes, communautaires ou subordonnés à l'individu.

A la suite de ces apports théorique décrivant un processus de transformation de formes macrosociales, l'étude des configurations montre sa pertinence. Elle se complète néanmoins des éléments que nous illustrons dans la prochaine sous-sections, c'est-à-dire le concept goffmanien de cadre d'expérience. Les réseaux de relations en évolution continue représentent en effet un niveau d'action et d'interprétation de l'agir humain (Bidart, Degenne, & Grossetti, 2011).

### 2.2.2 Cadres de l'expérience et formules

Si des formes sociales ont été plus ou moins pertinentes selon les époques pré-moderne, moderne et post-moderne, la complexité du monde social contemporain n'exclut aucun de ces formes. Elles sont donc à considérer comme superposées, en interrelation (Diehl & McFarland, 2010) et concomitantes.

La prise en compte du « point de vue de l'individu » dans sa configuration, l'interprétation qu'il en fait, demande à être intégrée aux formes sociales qui décrivent les réalités macro-sociologiques. Cette interface entre micro et macro se trouve dans les « cadres de l'expérience » de l'individu. Dans l'ouvrage *Les cadres de l'expérience*, Goffman (1991)

« dégagera les relais précis entre expérience et organisation sociale, sans toutefois quitter sa perspective écologique [...]. La réflexion va ainsi d'une distinction classique entre les processus cognitifs et les structures sociales à une analyse des manières dont les structures de l'expérience et l'organisation sont entremêlées. » (Widmer, 1992, p. 23-24)

Les cadres de l'expérience, tels que les définit Goffman, sont d'abord des ensembles de règles à travers lesquelles les individus arrivent à partager des raisons d'agir (Déchaux, 2010). Les *cadres* sont également caractérisés par la stabilité en opposition à l'unicité de la *situation* (Gonos, 1977). Souvent considérée comme l'objet d'étude privilégié par les interactionnistes symboliques, la situation est chez Goffman la forme que prend la vie quotidienne. A chaque moment, les individus élaborent leurs expériences en se basant sur les règles fournies pas des cadres préexistants (Gonos, 1977). Dans ce contexte, l'analyse de l'interactionnisme symbolique se complète donc quand elle arrive à distinguer quels types de cadres les individus utilisent pour interpréter la situation. Cet objectif est partagé également par l'analyse configurationnelle.

Goffman (1991) fait d'abord une distinction entre cadre primaires et cadres transformés ou secondaires. Les premiers se distinguent encore comme cadres naturels faisant référence aux lois de la nature dans l'explication des

événements et comme cadres sociaux qui permettent l'interprétation des événements dans le cadre des intérêts et de la volonté humaines. Ils sont *primaires* puisqu'ils permettent de donner un sens à une situation qu'autrement en serait dépourvue (Goffman, 1991, p. 30). Nizet et Rigaux (2007, p. 65) en fournissent les exemples suivants : « [...] le soleil qui se lève est un événement qui acquiert une signification dans la mesure où on le rattache aux lois du mouvement des planètes, donc à un cadre naturel. À l'inverse, le store que l'on baisse est un événement qui prend sens dans la mesure où il renvoie à une intention, par exemple celle de se protéger de la chaleur, et donc à un cadre social. ». Les cadres transformés sont ensuite définis par Goffman (1991, pp. 49-50) comme des situations, généralement marquée par des rituels de début et de fin, dans lesquelles ce qui se passe est interprété sur la base des cadres primaires mais acquiert un sens différent comme par exemple dans les activités ludiques, les sports (ceux de lutte sont les plus clairement identifiables comme cadre transformés), ou le théâtre.

Quelles catégories de cadres sociaux sont nécessaires à l'individu pour interagir dans la vie quotidienne des sociétés contemporaines ? Quels cadres sociaux sont aussi à considérer comme des bases utiles à la confiance dans le cadre d'une approche configurationnelle ?

Avec les cadres primaires on retrouve l'idée d'ethos partagé ou d'intersubjectivité permettant de définir une normalité, c'est-à-dire « les formes socialement acceptables de l'action et des attentes qu'elle suscite » (Déchaux, 2010). La normalité, comme la confiance, est associée au sentiment de continuité et à la capacité de se projeter dans le futur (Misztal, 2001). Plusieurs interprétations peuvent être faites des expériences en amont des situations sociales : « se situer à ce niveau de la légitimité sociale équivaut à accepter la dimension historique des phénomènes sociaux et, corollairement, la dualité micro/macro » (Déchaux, 2010, p. 738). Les cadres de l'expérience permettent ainsi de faire la synthèse micro-macro. Ils représentent l'appropriation des structures plus larges et préexistantes à l'individu dans l'interprétation de l'action.

La typologie fournie par Goffman ne donne pas d'autres détails pour les cadres sociaux. En approfondissant la typologie, Diehl & McFarland (2010) proposent trois sous-catégories : le *Person frame*, l'*Institutionalized role frame*, et le *Character frame*. Ces trois catégories des cadres sociaux sont à considérer également comme les bases de la confiance.

Grâce au *Person frame*, on attribue le comportement et l'action à des acteurs conscients et moralement responsables, c'est-à-dire des êtres humains.

À travers l'*Institutionalized role frame*, on situe des activités humaines dans un contexte culturellement légitime. Ce cadre peut être considéré comme le *taken-for-granted* (Diehl & McFarland, 2010) qui permet de lire des situations sociales comme coordonnée par un ensemble normatif qui

définit des rôles sociaux.

Enfin, le *Character frame* fait référence à la créativité que les individus peuvent employer quand ils interprètent un rôle social. Cette interprétation permet de concevoir une marge de manœuvre aux individus pour arranger des inévitables et légères différences d'interprétation des situations : « When a doctor makes a joke to put a patient at ease [...] or a coworker engages in account making to smooth over a misunderstanding [...], character work is done in the service of reinforcing or repairing a shared orientation toward the institutionalized role frame » (Diehl & McFarland, 2010, p. 1725). De plus, chaque interprétation tend à se démarquer d'un le simple accomplissement d'un rôle social et à affirmer une identité<sup>11</sup>.

Si ces trois niveaux sont importants du point de vue analytique, ils ne se présentent jamais de manière distincte l'un de l'autre dans la réalité sociale. Les trois cadres se combinent en effet dans ce que Goffman appelle des formules (*formulas*) (Diehl & McFarland, 2010 ; Goffman, 1991). Afin de détailler la prolongation de la théorie goffmanienne des cadres de l'expérience et de lancer des liens avec les formes sociales simmeliennes, Diehl & McFarland (2010) proposent donc trois combinaisons qui décrivent les relations entre le cadre naturel et le *Person frame*, entre le *Person frame* et le *Institutionalized role frame*, et enfin entre *Role frame* et le *Character frame*. Il existe une relation étroite entre les formes sociales simmeliennes décrites dans la sous-section précédente (2.2.1) et le poids relatifs de ces formules. Dans chacune des « époques »<sup>12</sup> le poids relatif de chaque formule dans la régulation des situations d'interactions entre individus change.

La première formule concerne la relation entre cadre naturel et cadre social de la personne : la « Body-person Formula ». Cette formule se réfère aux normes qui règlent l'appartenance de certains « corps » à la catégorie de personne (« personhood ») et ceux-ci de deux manières : d'abord avec des catégorisations de la personne et, deuxièmement, avec des attentes par rapport au type d'interaction que ces catégories de personne peuvent avoir entre elles. On connaît des variations historiques très claires entre les époques par rapport à l'inclusion des individus dans la société humaine : les populations indigènes à l'époque de l'explorations et de la découverte de territoires d'outremer n'ont par exemple pas été considérées d'emblée comme appartenant à l'espèce humaine (Diehl & McFarland, 2010) ; le passage de la pratique de l'esclavage à sa condamnation est également un exemple de changement de critères inclusifs pour la communauté humaine. Les catégories qui émergent de la relation entre corps et personne ne donnent pas lieu seulement à des

11. L'individu amène souvent une « valeur ajoutée » au rôle (par exemple dans le cas d'un rôle social indésirable).

12. Ces époques n'ont ici qu'une valence analytique. Elles ne se réfèrent donc pas à des périodes historiques.

exclusions complètes et extrêmes de certains corps de l'ensemble de l'humanité, mais peuvent produire des nuances aussi à l'intérieur de « l'humain » et de groupes sociaux. Ainsi par exemple, les catégories ethniques sont des visions opératoires du monde social (Brubaker, Loveman, & Stamatov, 2004) ; les attributs et les qualités corporelles peuvent discriminer la participation sociale des individus également à l'intérieur de sociétés intégrées. De même, les catégories d'âge peuvent correspondre à une attribution inégale de capacités morales ou physiques entre individus. Enfin le genre est sans doute un des facteurs qui structurent le plus les interactions et le système social.

Dans la prémodernité, ce sont ces catégories issues de la formule corps-personne à structurer les interactions de manière la plus pertinente. Le résultat des affiliations concentriques est une « identité généralisée » (Diehl & McFarland, 2010) qui se stabilise et interprète les situations d'interaction à travers des catégories stables. Les rites codifient les interactions et sont à leur tour très importants pour affirmer des catégories qui attribuent un positionnement hiérarchisé au sein de la communauté. Dans la modernité, suite à une organisation de cercles sociaux de plus en plus indépendants les uns des autres, l'appartenance à la catégorie de personne devient plus simple (universelle). L'individu s'affranchit en partie de son appartenance d'origine pour favoriser des appartenances multiples permettant des coordinations basées sur la rationalité et la réflexivité. Dans la postmodernité, la formule corps-personne perd ensuite encore plus de pertinence dans l'interprétation de l'interaction puisque la personne se construit pendant l'interaction elle-même. Les individus sont de plus en plus libres de choisir le degré de détermination des catégories sociales multiples.

La deuxième formule concerne la relation entre le cadre social de la personne et le cadre du rôle institutionnalisé : la « Person-role Formula ». Cette formule donne d'abord l'ensemble des rôles possible dans une situation d'interaction ou dans une activité donnée. Deuxièmement, elle permet de régler l'occupation de ces rôles : quelle personne pour quel rôle. Ces normes sociales sont généralement connues et se réfèrent aux catégories de la personne telles que l'âge, le sexe, l'ethnie, etc. Les rôles se traduisent en scripts (*institutionalized scripts*) qui, selon le niveau d'attention nécessaire pendant leur exécution, laissent plus ou moins de marge de manœuvre à l'individu qui occupe le rôle. Un faible prestige social accordé au rôle peut par exemple pousser l'individu qui occupe le rôle à s'écarter du script pour s'engager dans une interprétation qui vise à augmenter ce prestige. Dans la même optique, l'individu peut s'engager plus fortement dans le rôle si le prestige associé est très élevé.

Dans la pré-modernité, les règles issues de la formule personne-rôle n'ont pas une grande influence dans l'interprétation des situations d'interaction puisque l'identité généralisée d'un individu se déploie à travers des cercles de

sociation concentriques. Les caractéristiques de la personne recouvrent strictement des rôles cohérents du point de vue de la tradition. En revanche, dans la modernité, les rôles institutionnalisés deviennent très importants dans la coordination des individus puisque des systèmes abstraits et rationalisés doivent fonctionner. Les individus s'acquittent des rituels et des catégories liées à la personne et gagnent du contrôle sur les processus sociaux. Les rôles et leur pluralité permettent l'individualisation elle-même puisque les individus peuvent s'engager avec une certaine liberté dans ces rôles<sup>13</sup>. Dans la post-modernité l'importance du rôle n'est pas fondamentalement amoindrie puisque le rôle donne une base de coordination des activités sociales. Sous l'emprise croissant de l'individu et de son identité, ce qui change est par contre la durée des rôles et leur adaptabilité aux situations d'interaction :

« Roles cease to be a means for solidifying a traditional or rational order but, instead, become tools used by individuals to provisionally coordinate their own personal projects and plans. »  
(Diehl & McFarland, 2010, p. 1740)

Comme dans la modernité, la post-modernité fait émerger l'individu à travers l'unicité de l'ensemble des rôles que l'individu occupe. Le monde post-moderne voit par contre, en plus de la pluralisation des réseaux de sociabilité disponibles, une succession de rôles différents au fil du parcours de vie. L'individu sera donc poussé à une réflexivité et une créativité accrues qui lui permettront de se construire une identité plus pertinente par rapport au changement du rôle, plutôt que par rapport à sa stabilité.

La troisième formule concerne enfin la relation entre le cadre social du rôle institutionnalisé et le « cadre du *personnage* »<sup>14</sup> : la « Role-Character Formula ». Cette formule s'occupe donc de communiquer aux individus les informations sur qui peut interpréter les rôles et comment. Elle informe donc l'individu sur la distanciation possible par rapport à un script connu et qu'il devrait mettre en scène dans la situation d'interaction. La distanciation permet à l'individu d'afficher une identité propre et une personnalité.

Le prestige du statut associé au rôle est un facteur important afin de comprendre l'ampleur de la distanciation affichée. Autant beaucoup que peu de prestige permettent en effet une grande distanciation : d'une part, au sommet de la hiérarchie sociale, l'individualité et l'originalité sont valorisées, d'autre part, au fond de la hiérarchie, la distanciation (appelée plus fréquemment déviance) ne comporte pas des grands effets sur l'organisation

---

13. La société de cour analysée par Elias (1994) pourrait être à notre avis vue comme un exemple de configuration de transition entre la pré-modernité et la modernité.

14. Il s'agit d'une traduction personnelle. « Caractère » pourrait à notre avis aussi être une traduction pertinente.



sociale. Des statut moyens conduisent par contre à la conformité (Blau, 1967 ; Diehl & McFarland, 2010).

De manière similaire à la modernité, dans la pré-modernité le « character » sert surtout à stabiliser une position structurelle. Les rituels priment sur la liberté dans les techniques de différenciation entre groupes sociaux. Une certaine liberté d'interprétation des catégories est possible seulement à l'intérieur d'un groupe homogène. La stabilité de l'ordre social est néanmoins la priorité dans les interactions. Dans la modernité l'individu acquiert plus de liberté en fonction d'une organisation sociale rationnelle. Il y a séparation de la personne et du rôle, mais non pas encore émergence d'une interprétation puisque l'internalisation des normes liées aux rôles est centrale afin de mener à bien l'interaction. La personne est en effet une individualité puisqu'elle investit efficacement, du point de vue de l'organisation sociale, plusieurs rôles à la fois. Le « character » se rend par contre déjà utile dans la gestion efficace des rôles surtout quand des attentes contradictoires doivent être résolues. Les tensions amènent à des distanciation par rapport au rôle. On aura compris que dans la post-modernité, la formule qui relie le cadre social du rôle institutionnalisé et le « cadre du *personnage* » acquiert une importance fondamentale. La distanciation aux rôles non seulement est nécessaire afin de résoudre des ambivalence structurales (Merton, 1976), mais elle est souhaité par des motivations internes aux individus. Si les traditions ou les institutions offrent de motivations externes dans la pré-modernité et dans la modernité, les préférences individuelles deviennent un élément de régulations des interactions dans la post-modernité. La liberté individuelle n'est pas pour autant à voir comme le trait plus important de la post-modernité. Elle est en effet modulé par l'internalisation des règles d'interaction et l'égalisation de la liberté de chaque individu (Elias, 1991, 1994, 2008) : « the obligation to construct a unique self is matched with the duty to allow others to do the same » (Diehl & McFarland, 2010, p. 1741).

**2.2.3 Synthèse et premières interprétations de la confiance**

**2.3 La configuration : dynamiques de réseau et structurations**

**2.3.1 Réseaux d'interdépendances**

**2.3.2 Sphères de participation sociale**

L'exemple de la cohorte de naissance

L'exemple de la famille

**2.4 La confiance comme positionnement social**

# Références

- Archer, M. S. (1995). *Realist social theory : The morphogenetic approach*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Archer, M. S. (2010). Morphogenesis versus structuration : on combining structure and action. *The British Journal of Sociology*, 61, 225–252.
- Bachmann, R. (2011). At the crossroads : Future directions in trust research. *Journal of Trust Research*, 1(2), 203–213.
- Baier, A. (1986). Trust and antitrust. *Ethics*, 96(2), 231–260.
- Barber, B. (1983). *The logic and limits of trust*. New Brunswick, N.J : Rutgers University Press.
- Baur, N., & Ernst, S. (2011). Towards a process-oriented methodology : modern social science research methods and Norbert Elias's figurational sociology. *The Sociological Review*, 59, 117–139.
- Bidart, C., Degenne, A., & Grossetti, M. (2011). *La vie en réseau : dynamique des relations sociales*. Paris : PUF.
- Blau, P. M. (1967). *Exchange and power in social life*. New York ; London : John Wiley.
- Blau, P. M. (1975). Structural constraints of status complements. In L. A. Coser (Ed.), *The idea of social structure : papers in honor of Robert K. Merton* (pp. 116–138). New York ; Chicago : Harcourt Brace Jovanovich.
- Boudon, R. (1979). *La logique du social : introduction à l'analyse sociologique*. Paris : Hachette.
- Bourdieu, P., & Wacquant, L. J. D. (1992). *Réponses : pour une anthropologie réflexive*. Paris : Ed. du Seuil.
- Brubaker, R., Loveman, M., & Stamatov, P. (2004). Ethnicity as cognition. *Theory and Society*, 33(1), 31–64.
- Cederman, L. (2005). Computational models of social forms : Advancing generative process theory. *American Journal of Sociology*, 110(4), 864–893.
- Cerulo, K. A., & Ruane, J. M. (1998). Coming together : New taxonomies for the analysis of social relations. *Sociological Inquiry*, 68(3), 398–425.

- Coleman, J. S. (1990). *Foundations of social theory*. Cambridge Mass., London : The Belknap Press of Harvard Univ. Press.
- Coleman, J. S. (1993). The rational reconstruction of society : 1992 presidential address. *American Sociological Review*, 58(1), 1–15.
- Cook, K. S. (2001). *Trust in society*. New York : Russell Sage Foundation.
- Cook, K. S. (2005). Networks, norms, and trust : The social psychology of social capital. 2004 Cooley Mead Award Address. *Social Psychology Quarterly*, 68(1), 4–14.
- Déchaux, J. (1995). Sur le concept de configuration : quelques failles dans la sociologie de Norbert Elias. *Cahiers internationaux de sociologie*, 99, 293–313.
- Déchaux, J. (2010). Agir en situation : effets de disposition et effets de cadrage. *Revue française de sociologie*, 51(4), 720–746.
- Degenne, A., & Lemel, Y. (2006). *Sociologie des comportements intentionnels*. Paris : Economica.
- Delhey, J., & Newton, K. (2003). Who trusts ? : The origins of social trust in seven societies. *European Societies*, 5(2), 93–137.
- Deutsch, M. (1958). Trust and suspicion. *The Journal of Conflict Resolution*, 2(4), 265–279.
- Diani, M. (2003). Networks and participation. In D. A. Snow, S. A. Soule, & H. Kriesi (Eds.), *The blackwell companion to social movements* (pp. 339–359). Oxford, UK : Blackwell Publishing Ltd.
- Diehl, D., & McFarland, D. (2010). Toward a historical sociology of social situations. *American Journal of Sociology*, 115(6), 1713–1752.
- Dietz, G. (2011). Going back to the source : Why do people trust each other ? *Journal of Trust Research*, 1(2), 215–222.
- Donati, P. (2011). *Relational sociology : a new paradigm for the social sciences*. London : Routledge.
- Ducret, A. (2011). Le concept de « configuration » et ses implications empiriques : Elias avec et contre Weber. *SociologieS [En ligne]*. Disponible sur <http://sociologies.revues.org/index3459.html>
- Elias, N. (1991). *Qu'est-ce que la sociologie*. La Tour d'Aigues : Ed. de l'Aube.
- Elias, N. (1994). *The civilizing process*. Oxford : Blackwell.
- Elias, N. (2008). *La société des individus* (N° 163). Paris : Pocket.
- Emirbayer, M. (1997). Manifesto for a relational sociology. *American Journal of Sociology*, 103(2), 281–317.
- Feld, S. L. (1981). The focused organization of social ties. *American Journal of Sociology*, 86(5), 1015–1035.
- Feld, S. L. (1982). Social structural determinants of similarity among associates. *American Sociological Review*, 47(6), 797–801.

- Fusulier, B. (2011). Le concept d'éthos. *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 42(1), 97–109.
- Gambetta, D. (Ed.). (1988). *Trust : Making and breaking cooperative relations*. Oxford : Basil Blackwell.
- Garfinkel, H. (2007). *Recherches en ethnométhodologie*. Paris : PUF.
- Garland, D. (2010). Le processus de civilisation et la peine capitale aux états-unis (B. Poncharal, Trad.). *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 106(2), 193–208.
- Giddens, A. (1987). *La constitution de la société : éléments de la théorie de la structuration*. Paris : Presses universitaires de France.
- Giddens, A. (1991). *Modernity and self-identity : Self and society in the late modern age*. Cambridge : Polity Press.
- Giddens, A. (2007). *Les conséquences de la modernité*. Paris : Ed. L'Harmattan.
- Goffman, E. (1991). *Les cadres de l'expérience*. Paris : Ed. de minuit.
- Gonos, G. (1977). "Situation" versus "Frame" : the "Interactionist" and the "Structuralist" analyses of everyday life. *American Sociological Review*, 42(6), 854–867.
- Gross, M. (2012). 'Objective Culture' and the Development of Nonknowledge : Georg Simmel and the Reverse Side of Knowing. *Cultural Sociology*, 6(4), 422–437.
- Grossetti, M., & Godart, F. (2007). Harrison white : des réseaux sociaux à une théorie structurale de l'action. *Sociologies [En ligne]*. Disponible sur <http://sociologies.revues.org/index233.html>
- Hardin, R. (2002). *Trust and trustworthiness*. New York : Russel Sage Foundation.
- Hardin, R. (2006). *Trust*. Cambridge : Polity.
- Heinich, N. (2002). *La sociologie de norbert elias* (2e éd éd.) (N° 233). Paris : La Découverte.
- Jalava, J. (2003). From norms to trust : The luhmannian connections between trust and system. *European Journal of Social Theory*, 6(2), 173–190.
- Karpik, L. (2007). *L'économie des singularités*. Paris : Gallimard.
- Kramer, R. M. (1999). Trust and distrust in organizations : Emerging perspectives, enduring questions. *Annu. Rev. Psychol.*, 50(1), 569–598.
- Laumann, E. O. (1973). *Bonds of pluralism : the form and substance of urban social networks*. New York ; London : J. Wiley.
- Ledent, D. (2009). *Norbert elias : vie, oeuvres, concepts*. Paris : Ellipses.
- Lee, D. (2000). The society of society : The grand finale of niklas luhmann. *Sociological Theory*, 18(2), 320–330.

- Letonturier, E. (2005). Social network analysis and social psychology : Tarde, simmel and elias. *Hermes*(41), 41–50.
- Lewis, J. D., & Weigert, A. (1985). Trust as a social reality. *Social Forces*, 63(4), 967–985.
- Li, P. P. (2007). Towards an interdisciplinary conceptualization of trust : A typological approach. *Management and Organization Review*, 3(3), 421–445.
- Li, P. P. (2011). The rigour–relevance balance for engaged scholarship : New frame and new agenda for trust research and beyond. *Journal of Trust Research*, 1(1), 1–21.
- Lorenz, E. H. (1988). Neither friends nor strangers : Informal networks of subcontracting in french industry. In D. Gambetta (Ed.), *Trust : Making and breaking cooperative relations* (pp. 194–210). Oxford : Basil Blackwell.
- Losa, S. (2011). *Interdépendances sociales et langage ; pour une sociologie configurationnelle du plurilinguisme : pratiques et stratégies d'utilisation de la langue dans des contextes institutionnels plurilingues suisses*. Thèse de doctorat non publiée, Université de Genève, Département de sociologie, Genève.
- Luhmann, N. (2001). Confiance et familiarité. *Réseaux*, 108(4), 15–35.
- Luhmann, N. (2006). *La confiance : Un mécanisme de réduction de la complexité sociale*. Paris : Economica.
- Marin, A., & Wellman, B. (2012). Social network analysis : An introduction. In J. Scott & P. J. Carrington (Eds.), *The SAGE handbook of social network analysis* (pp. 11–25). London : Sage.
- Maturana, H. R., & Varela, F. J. (1980). *Autopoiesis and cognition : the realization of the living* (N° vol. 42). Dordrecht, Boston : D. Reidel.
- Maturana, H. R., & Varela, F. J. (1994). *L'arbre de la connaissance* (F.-C. Jullien, Trad.). Paris : Ed. Addison-Wesley France.
- Mennell, S. (1992). *Norbert elias : an introduction*. Oxford/Cambridge : Blackwell.
- Merton, R. K. (1957). The Role-Set : problems in sociological theory. *The British Journal of Sociology*, 8(2), 106–120.
- Merton, R. K. (1972). Insiders and outsiders : A chapter in the sociology of knowledge. *American Journal of Sociology*, 78(1), 9–47.
- Merton, R. K. (1976). *Sociological ambivalence ; and other essays*. New York : Free Press.
- Merton, R. K. (1997). *Eléments de théorie et de méthode sociologique*. Paris : A. Colin.
- Misztal, B. A. (2001). Normality and trust in goffman's theory of interaction order. *Sociological Theory*, 19(3), 312–324.
- Möllering, G. (2001). The nature of trust : From Georg Simmel to a theory

- of expectation, interpretation and suspension. *Sociology*, 35(2), 403–420.
- Möllering, G. (2006). Trust, institutions, agency : towards a neoinstitutional theory of trust. In R. Bachmann & A. Zaheer (Eds.), *Handbook of trust research* (p. 355–376). Cheltenham, UK / Northampton, MA : Edward Elgar.
- Moreno, J. L. (1970). *Fondements de la sociométrie*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Moreno, J. L., & Jennings, H. H. (1938). Statistics of social configurations. *Sociometry*, 1(3/4), 342–374.
- Nizet, J., & Rigaux, N. (2007). *La sociologie de erving goffman*. Paris : La Découverte.
- Ogien, A., & Quéré, L. (Eds.). (2006). *Les moments de la confiance : connaissance, affects et engagements*. Paris : Economica.
- Parsons, T. (1973). *Le système des sociétés modernes*. Paris ; Bruxelles : Dunod.
- Pescosolido, B. A., & Rubin, B. A. (2000). The web of group affiliations revisited : Social life, postmodernism, and sociology. *American Sociological Review*, 65(1), 52–76.
- Quéré, L. (2001). La structure cognitive et normative de la confiance. *Réseaux*, 108(4), 125–152.
- Quéré, L. (2011). Confiance et reconnaissance. *Social Science Information*, 50(3-4), 375-390.
- Quintaneiro, T. (2005). The concept of figuration or configuration in norbert eliasociological theory (M. Mitre, Trad.). *Teoria and Sociedade [online]*, 12(1), 54–69.
- Rousseau, D. M., Sitkin, S. B., Burt, R. S., & Camerer, C. (1998). Not so different after all : A cross-discipline view of trust. *The Academy of Management Review*, 23(3), 393–404.
- Shapiro, S. P. (1987). The social control of impersonal trust. *American Journal of Sociology*, 93(3), 623–658.
- Simmel, G. (2009). *Philosophie de l'argent*. Paris : Presses universitaires de France.
- Simmel, G. (2010). *Sociologie : étude sur les formes de la socialisation*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Tilly, C. (2004a). Observations of social processes and their formal representations. *Sociological Theory*, 22(4), 595–602.
- Tilly, C. (2004b). Reasons why. *Sociological Theory*, 22(3), 445–454.
- Vanderstraeten, R. (2000). Luhmann on socialization and education. *Educational Theory*, 50(1), 1–23.
- Watier, P. (2003). *Georg Simmel sociologue* (N° 29). Belval : Circé.

- Watier, P. (2008a). De la société aux formes de socialisation. *Sociétés*, 101(3), 49–61.
- Watier, P. (2008b). *Eloge de la confiance*. Paris : Belin.
- White, H. (2011). *Harrison white, identité et contrôle. une théorie de l'émergence des formations sociales. traduit de l'anglais et présenté par Frédéric Godart & Michel Grossetti* (F. Godart & M. Grossetti, Trad.). Paris : Editions de l'EHESS.
- Widmer, J. (1992). Goffman et Garfinkel : cadres et organisation de l'expérience. *Langage et société*, 59, 13–46.
- Williamson, O. E. (1993). Calculativeness, trust, and economic organization. *Journal of Law and Economics*, 36(1), 453–486.
- Yamagishi, T., & Yamagishi, M. (1994). Trust and commitment in the united states and japan. *Motivation and Emotion*, 18(2), 129–166.